

Conjoncture

LE MENSUEL DES DÉCIDEURS

 CHAMBRE FRANÇAISE
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DU MAROC

www.cfcim.org
59^e année
Numéro 1037
15 juin -
15 juillet 2021

Dispensé de timbrage
autorisation n° 956



L'INVITÉE DE CONJONCTURE
DOMINIQUE SERRA



Économie bleue

Un potentiel à valoriser
et à préserver



Lancement officiel du
nouvel Ecoparc de Fès-
Saïss



Les nouveautés de la
rentrée 2021 à l'ESA
Casablanca



3^e édition du Colloque
transport collectif et
ferroviaire



L'actualité vue par le
Service économique de
l'Ambassade de France



Feuille de route Développement Durable

Engagement 1

Contribuer à une urbanisation durable
du Grand Casablanca

Engagement 2

Renforcer l'approche partenariale
au service du Bien Commun

Engagement 3

Agir en faveur de la gestion durable des
ressources naturelles dans un contexte
de changement climatique

Engagement 4

Promouvoir un développement
socio-économique équitable

Contribuons tous au développement durable de notre ville



Editorial

Économie bleue : un potentiel à valoriser et à préserver

Un gisement d'opportunités dans de multiples filières

Jean-Pascal DARRIET
Président

Au Maroc, comme partout dans le monde, l'économie bleue offre de belles perspectives et constitue un levier de développement particulièrement prometteur. Elle s'appuie en effet sur des ressources plus durables, mais aussi plus fragiles, car les océans sont aujourd'hui, plus que jamais, menacés par la pollution, la surexploitation des fonds marins et l'effondrement de la biodiversité.

Le concept d'économie bleue s'appuie par ailleurs sur une vision globale et écosystémique d'où l'importance de mettre en place une véritable stratégie dédiée, permettant de fixer une feuille de route commune à l'ensemble des filières et de pouvoir ainsi déployer des synergies efficaces

Outre les activités traditionnelles telles que la pêche, de nombreux secteurs restent encore à développer dans le Royaume. Ils représentent des solutions concrètes pour redynamiser économiquement de nombreuses régions marocaines tout en préservant leur patrimoine naturel. Citons par exemple, dans le domaine des biotechnologies marines, la culture des algues qui offre de multiples débouchés dans l'agroalimentaire ou les cosmétiques. En matière d'énergies renouvelables, des projets de plateformes éoliennes offshore sont en cours à Agadir et à Dakhla. Afin de faire face à la pénurie d'eau, le Maroc a par ailleurs lancé la construction de stations de dessalement d'eau de mer dans plusieurs villes, notamment à Casablanca. Cette technologie devient aujourd'hui de plus en plus justifiée sur le plan économique et sera amenée à connaître un fort développement dans les années à venir.

À l'heure où le Maroc met en œuvre son nouveau modèle de développement, l'économie bleue offre ainsi des relais de croissance plus que pertinents dans un pays qui compte plus de 3 500 km de côtes et qui se situe au carrefour de voies maritimes internationales majeures.

L'économie bleue est également la preuve qu'il est possible d'allier croissance, respect de l'environnement et développement humain. C'est, là aussi, toute la philosophie de Rallye Aïcha des Gazelles qui, en 30 ans d'existence, a mis en place une démarche RSE exigeante afin de réduire au minimum son impact environnemental et de créer du lien social à travers les nombreuses actions caritatives menées dans les régions qu'il traverse.

Ce mois-ci, Conjoncture reçoit justement comme invitée sa fondatrice, Dominique Serra. Au fil des ans, cette compétition, devenue un rendez-vous incontournable, a contribué à faire rayonner le Maroc bien au-delà de ses frontières.



Conjoncture est édité par la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc ► 15, avenue Mers Sultan 20 130 Casablanca. Tél. LG : 05 22 20 90 90. Fax : 05 22 20 01 30. E-mail : conjoncture@cfcim.org. Site Web : www.cfcim.org
► **Directeur de la publication** Jean-Pascal Darriet ► **Rédacteur en chef** Philippe Cros ► **Président du Comité de rédaction** Serge Mak ► **Secrétaire de rédaction** Nadia Kabbaj ► **Ont collaboré à ce numéro** Cécile Humbert-Bouvier, Laurence Jacquot, Société de Bourse M.S.IN, Sofya Benchekroun, Rémy Pigaglio, Dounia Z. Mseffer, Hicham Houdaïfa, les administrateurs et collaborateurs de la CFCIM ► **Crédits photos** CFCIM, Shutterstock, Fotolia, Ambassade de France, DR ► **Conception graphique** Sophie Goldryng ► **Mise en page** Mohamed Afandi ► **Impression** Direct Print (Procédé CTP)
► ISSN : 28 510 164 ► Numéro tiré à 7 000 exemplaires.

PUBLICITÉS **Mariam Bakkali** Tél. : 05 22 93 11 95 - 05 22 93 81 28 GSM : 06 61 71 10 80 mariam.bakkali@menara.ma
Nadia Kaïs Tél. : 05 22 23 66 61 GSM : 06 69 61 69 01 kais.communication@gmail.com

INSTITUT INTERNATIONAL DE RECHERCHE EN EAU



L'Institut International de Recherche en Eau (IWRI : International Water Research Institute) ambitionne de devenir une référence internationale en matière de Recherche, Education et Innovation dans les domaines de l'eau et du climat. Il a pour vocation de repenser et adapter la recherche, le développement, l'innovation et la formation à de nouveaux paradigmes pour répondre aux futurs défis de l'eau et du climat.

IWRI met en oeuvre des programmes inter- et transdisciplinaire autour des enjeux liés à l'Eau et au Climat, au sein du campus de l'Université Mohammed VI Polytechnique à Benguerir, ainsi que deux futures plateformes de Recherche et Innovation dédiées à l'Eau au sein des campus de Mazagan et Technopôle de Laâyoune.

Sommaire

Dossier spécial Covid-19

- 6 Impact du Covid-19 sur la relation du consommateur avec les marques
- 6 Essor spectaculaire du commerce électronique mondial
- 8 Levée progressive des restrictions avec l'avancée de la vaccination

Echos Maroc

- 10 La Commission Spéciale sur le Modèle de Développement publie son rapport
- 12 La France, principal émetteur des transferts de fonds vers le Maroc
- 14 Dominique Serra, invitée de Conjoncture
- 16 Service économique de l'Ambassade de France
- 18 Indicateurs économiques et financiers

Echos International

- 20 Le Secrétaire Général de la Zlecaf en visite au Maroc
- 20 Intégration euro-méditerranéenne : des progrès insuffisants selon l'UpM



ZOOM

Économie bleue : un potentiel à valoriser et à préserver

- 24 Quand l'économie se teinte de bleu.
- 30 Entretien avec Mehdi Alaoui Mdaghri, Président de l'ONG Planète Citoyenne.
- 34 Domaine maritime : le nouvel arsenal juridique marocain.
- 36 Le plastique, ennemi public n° 1 des océans.
- 38 Saad Abid, sauveur de plages



Initiatives Durables

- 39 Partenariat entre UM6P Ventures et Green Energy Park
- 39 Effondrement de la biodiversité en Méditerranée

Actus CFCIM

- 40 Lancement officiel du nouvel Ecoparc de Fès-Saïss
- 41 Le Kluster CFCIM lance un nouvel appel à projets
- 43 3^e édition du Colloque transport collectif et ferroviaire
- 44 Rentrée 2021 : les nouveautés de l'École Supérieure des Affaires de Casablanca

On en parle aussi...

- 54 L'association du mois : Solidarité Marathon des sables



Le GAM et le Ciaumed dévoilent une étude sur l'impact du Covid-19 sur la relation du consommateur avec les marques

Le Groupement des Annonceurs du Maroc (GAM) et le Centre Interprofessionnel d'Audience des Médias (Ciaumed) ont dévoilé fin avril dernier les résultats d'une étude baptisée « Covid-19, un an après... : quel impact sur les habitudes du consommateur et sa relation avec les marques et les médias ? ». Dans un webinaire organisé pour présenter ces résultats, le président du GAM, Youssef Cheikhi, a décrit l'étude comme une « première au Maroc avec un échantillon aussi large et autant de profondeur ».

Selon le Ciaumed, cette étude avait pour objectifs d'évaluer l'impact de la crise sanitaire sur les foyers sur le plan financier ainsi que sur les habitudes de consommation. L'objectif était également de déterminer la relation du consommateur avec les marques et les médias. L'enquête a été réalisée auprès de 2 600 foyers pendant les mois de novembre et décembre 2020.

L'étude a notamment montré que 63 % des personnes actives ont arrêté leur activité pendant la période de confinement, et cela a été plus particulièrement le cas des classes populaires. À l'issue du confinement, 94 % des personnes en arrêt d'activité ont repris leur travail et 80 % des foyers ont vu leurs revenus baisser après le début de la crise sanitaire.

En termes de dépenses, 7 % des foyers ont dû annuler ou reporter un achat immobilier en raison de la crise et 4 % ont annulé ou reporté un achat de véhicule automobile. L'augmentation de la consommation d'Internet a, en revanche, concerné 70 % des foyers. Aussi, 70 % d'entre eux déclarent faire plus attention aux prix des produits alimentaires et de consommation de tous les jours et 39 % ont changé les types



de produits alimentaires qu'ils avaient l'habitude d'acheter. Au niveau des médias, la télévision a tiré son épingle du jeu, avec 68 % des personnes interrogées qui ont augmenté leur utilisation de ce support. Elles sont 62 % pour les réseaux sociaux, 45 % pour la presse électronique, tandis que la presse écrite a stagné.

L'étude a exploré les attentes des personnes interrogées en termes de publicité. 38 % des foyers souhaitent que les entreprises fassent plus de publicité en période de crise sanitaire, mais ils sont 27 % à en vouloir autant, 25 % à en vouloir moins, et 10 % à souhaiter un arrêt de la publicité. Une majorité écrasante de 87 % des foyers souhaite que le contexte sanitaire soit pris en compte dans les publicités. Enfin, 82 % des foyers estiment que les programmes et campagnes de sensibilisation sur le Covid-19 diffusés à la télévision ont été très utiles. *

« Essor spectaculaire » du commerce électronique mondial à cause du Covid-19, selon la CNUCED

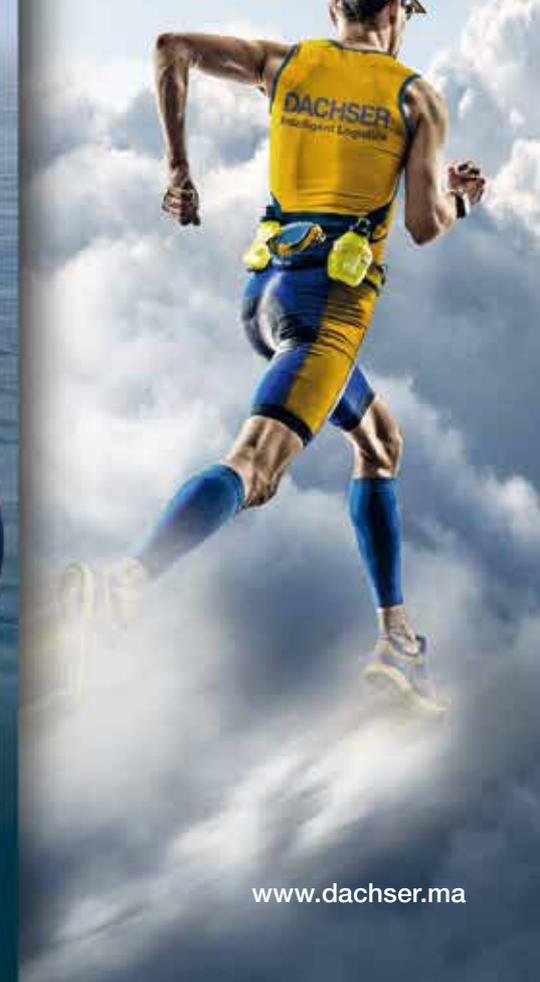
Le commerce électronique a connu un « essor spectaculaire » à cause de la crise liée à la pandémie de Covid-19, alors que l'économie mondiale subissait en 2020 un ralentissement inédit, a révélé la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) début mai dans un rapport. Cette étude préliminaire se base sur les données de sept pays : l'Australie, le Canada, la Chine, la Corée du Sud, les États-Unis, le Royaume-Uni et Singapour. Ils représentent 65 %

du commerce électronique B2C (« business to customer », orienté vers le client). La hausse a notamment concerné la vente au détail, pour laquelle la part du commerce en ligne est passée de 16 % à 19 % entre 2019 et 2020. Entre 2018 et 2019, celle-ci n'avait augmenté que de 2 points de pourcentage. Mais la dynamique n'a pas été positive pour toutes les entreprises de commerce électronique. Celles qui opèrent dans le covoiturage ou sont liées au voyage ont par exemple connu une année difficile. *

NOS DISCIPLINES PRÉFÉRÉES : LA LOGISTIQUE ROUTE, AIR ET MER. ÊTES-VOUS PRÊTS POUR LE TRIATHLON ?

DACHSER Interlocking

Nos athlètes entrent en lice pour l'avenir mondial. Avec nos solutions standardisées, nous assurons la gestion complète de votre supply chain et de vos flux de marchandises et d'information, d'un bout à l'autre de la planète. Par route, air et mer : restez connectés.



Avec l'avancée de la campagne de vaccination, les restrictions peu à peu levées

Depuis la fin du mois de Ramadan, de nombreux assouplissements des restrictions ont été annoncés par le Gouvernement. À l'échelle internationale, la vaccination progresse dans les pays avancés, mais peu encore dans les pays pauvres. L'heure est néanmoins à l'optimisme pour l'économie mondiale.

La campagne marocaine de vaccination contre le SARS-CoV-2 a accéléré ces dernières semaines. Le Royaume a, en effet, reçu plusieurs millions de doses du vaccin du laboratoire chinois Sinopharm, ainsi que des doses livrées par le dispositif Covax piloté par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Les autorités ont ainsi peu à peu élargi les catégories de la population qui peuvent être vaccinées. Si aucune annonce officielle n'a été faite, plusieurs médias ont constaté que les personnes de plus de 40 ans obtiennent désormais des rendez-vous de vaccination. Le 14 juin, 9,36 millions de personnes ont reçu une première dose d'un des deux vaccins utilisés dans le Royaume : ceux de Sinopharm, et d'AstraZeneca et l'Université d'Oxford. 7,32 millions de personnes ont reçu une deuxième dose. En revanche, l'administration des premières doses semble avoir ralenti mi-juin, faute de nouvelles livraisons de vaccins.

Raccourcissement du couvre-feu

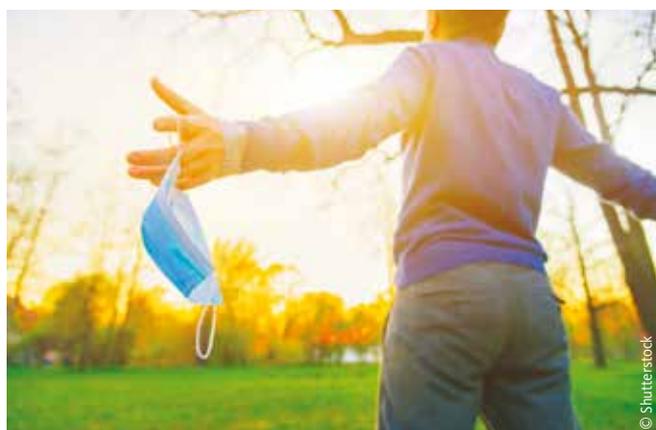
Alors que les restrictions qui avaient été mises en place pendant le mois de Ramadan avaient été étendues à l'Aïd el Fitir, les autorités ont annoncé de nombreux assouplissements depuis mi-mai. Ceux-ci semblent avoir été permis par les avancées de la campagne de vaccination et la baisse des cas de coronavirus.

Ainsi, à partir du 21 mai, le couvre-feu a été raccourci, mais demeure en vigueur de 23 h à 4 h 30. Les cafés et restaurants peuvent rester ouverts jusqu'à 23 h. À partir du 1er juin, les rassemblements de 50 personnes maximum dans les espaces fermés et 100 personnes dans les espaces ouverts ont été autorisés. Pour accueillir plus de monde, une autorisation des autorités locales est requise.

Les théâtres, cinémas, centres culturels, bibliothèques, musées et monuments peuvent rouvrir à 50 % de leur capacité. C'est également le cas des salles des fêtes, avec 100 personnes maximum. Les plages ont aussi rouvert, tout comme les piscines publiques à 50 % de leur capacité. Un communiqué du Cabinet Royal a en outre indiqué que Sa Majesté le Roi avait décidé la réouverture progressive des mosquées fermées.

Mise en place d'un pass vaccinal

À partir du 7 juin, c'est un pass vaccinal qui a été mis en place. Celui-ci, qui peut-être téléchargé ou retiré auprès des autorités locales, selon un communiqué du Gouvernement, atteste qu'une



personne a été vaccinée, à travers notamment un QR Code qui peut être lu par une application prévue à cet effet. Les personnes vaccinées peuvent donc se déplacer sur tout le territoire national, circuler pendant le couvre-feu, et voyager à l'étranger.

Le 6 juin, un communiqué du Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Étranger a annoncé un assouplissement des « restrictions sur le déplacement des voyageurs désirant accéder au territoire national ». Ainsi, une reprise des vols de et vers le Royaume aura lieu « à compter du 15 juin 2021 ». L'espace aérien du pays est toujours fermé, mais ces vols disposeront d'autorisations exceptionnelles. Deux listes de pays ont été établies et seront régulièrement actualisées. Une liste A regroupe les pays ayant une situation épidémiologique positive, tandis que la liste B réunit ceux « qui connaissent une propagation des variantes ou l'absence de statistiques précises sur la situation épidémiologique ».

En ce qui concerne les personnes provenant des pays de la liste B, les conditions pour accéder au territoire national sont plus restrictives. Même si le Ministère, dans les jours qui ont suivi l'annonce, a modifié les conditions d'accès pour finalement les alléger pour les deux listes. Celles-ci sont disponibles sur les réseaux sociaux du Ministère.

Baisse des prix du transport pour les MRE

Cette reprise des vols avec les pays avec lesquelles les liaisons avaient été suspendues, dont la France, concernera notamment

les Marocains résidant à l'étranger (MRE) qui, pour beaucoup, n'avaient pas pu se rendre dans le pays en 2020. Le 13 juin, un communiqué du Cabinet Royal a demandé aux compagnies de transport, en particulier Royal Air Maroc, de pratiquer des prix raisonnables et d'augmenter le nombre de rotations. En conséquence, la RAM a annoncé, quelques heures après, avoir nettement réduit les prix des billets proposés aux MRE.

Cette décision devrait faciliter la venue des Marocains résidant en Europe, entravée cette année par la décision du Gouvernement marocain de ne pas autoriser les liaisons maritimes avec l'Espagne. Des liaisons, plus coûteuses, avec la France et l'Italie devraient être mises en place.

L'arrivée de MRE et de touristes étrangers, si elle se concrétise, devrait soulager en partie le secteur touristique du Royaume, qui fonctionne toujours au ralenti, et donner un bol d'air à l'économie. Début juin, le Haut-Commissariat au Plan a confirmé que la récession a atteint 6,3 % en 2020.

1 milliard de doses pour les pays pauvres

Au plan international, le G7 qui s'est tenu dans les Cornouailles, au Royaume-Uni, a marqué une nouvelle étape du retour des États-Unis dans les enceintes multilatérales depuis la prise de fonction du Président Joe Biden. À cette occasion, les dirigeants des plus grandes démocraties de la planète se sont engagés à fournir 1 milliard de doses de vaccins aux pays les plus pauvres, un objectif jugé insuffisant par de nombreuses ONG. Les participants ne se sont pas engagés, notamment, sur une levée des brevets sur les vaccins. En effet, les campagnes de vaccination peinent toujours à démarrer dans les pays du Sud, alors que les pays avancés ont vacciné des proportions considérables de leurs populations.

S'il a considérablement ralenti en Europe, permettant la levée de multiples restrictions, le nombre de contaminations reste important, tout comme en Inde, au Brésil ou encore aux États-Unis. Au Royaume-Uni, qui a atteint l'un des taux de vaccination les plus élevés au monde, le variant Delta (initialement apparu en Inde), considéré comme plus contagieux, a provoqué une hausse des contaminations.

Toutefois, l'heure est à l'optimisme pour l'économie mondiale. Fin mai, la France a maintenu son objectif de croissance de 5 % en 2021, selon l'AFP, après que l'Insee ait fortement révisé à la baisse la croissance au premier trimestre 2021 qui est ainsi passée de 0,4 % à 0,1 %, en partie à cause d'une estimation plus favorable de la croissance en 2020.

5,8 % de croissance de l'économie mondiale en 2021

La Commission européenne a, de son côté, prévu pour l'UE une croissance de 4,2 % en 2021 et de 4,4 % en 2022, soit une « nette amélioration » par rapport aux prévisions de l'hiver 2021, indique-t-elle. Mi-juin, tous les États membres de l'UE ont finalement ratifié l'ambitieux plan de relance européen élaboré après d'âpres négociations l'été dernier. Ce plan va permettre à l'Union d'émettre pour la première fois de la dette commune.

L'OCDE, fin mai, a pronostiqué une croissance de 5,8 % pour l'économie mondiale en 2021, alors qu'elle n'attendait que 5,8 % en mars dernier, relaie l'AFP. Mais elle prévient aussi que « trop de vents contraires persistent », notamment « tant que la grande majorité de la population mondiale ne sera pas vaccinée, nous restons tous à la merci de l'émergence de nouveaux variants ». *

► Rémy Pigaglio

Mascir développe un dispositif de dépistage rapide de l'absence de Covid-19

La Fondation Mascir, qui dépend de l'Université Mohammed VI Polytechnique, a annoncé le 19 mai dernier avoir développé un dispositif de dépistage rapide de l'absence de Covid-19. Ce dispositif « électronique, miniaturisé, portable et connecté basé sur la technologie de la spectroscopie proche infrarouge (FT-NIR) couplée à des modèles embarqués d'intelligence artificielle, qui permet de dépister en moins de 20 secondes l'absence du Covid-19 dans un échantillon nasopharyngé », indique-t-elle dans un communiqué. Elle précise que le test sera mis en œuvre dans le cadre de la méthode « Rapid Covid-19 IR ». « La Direction du Médicament et de la Pharmacie (DMP) a affirmé [...] que ce dispositif présente l'avantage d'être utilisé » pour le dépistage des patients négatifs, indique le communiqué. « Ce dispositif portable et miniaturisé, présente plusieurs avantages dont notamment l'absence de réactifs ou de préparation spécifique pour la réalisation du test et l'obtention du résultat sur Smartphone en moins de 20 secondes », souligne la Fondation Mascir.

Elle précise en outre que, dans les deux mois qui ont précédé le communiqué, les dispositifs ont été déployés dans les sites du Groupe Azura, une entreprise du secteur agricole, afin d'effectuer un dépistage quotidien des salariés. *



La Commission Spéciale sur le Modèle de Développement publie son rapport et défend « une société forte et un État fort »

Le Président de la Commission Spéciale sur le Modèle de Développement (CSMD) et Ambassadeur du Maroc en France, Chakib Benmoussa, a présenté à Sa Majesté le Roi Mohammed VI le rapport de la Commission le 25 mai dernier au Palais Royal de Fès. Dans le document de près de 170 pages (en version française), les 35 membres de la CSMD (en plus de Chakib Benmoussa) donnent le modèle d'une « nation démocratique » qui se construit grâce à « une société forte » et « un État fort ». Ils dressent un diagnostic des difficultés auxquelles est confronté, selon eux, le pays et ont élaboré une série de recommandations. Ils fixent l'horizon de 2035 pour que le Maroc puisse « se situer dans la première moitié, voire le tiers supérieur, des classements mondiaux qui font référence sur les domaines prioritaires » du nouveau modèle de développement. Parmi les objectifs, il y a celui d'assurer que 90 % des élèves maîtrisent les apprentissages de base à la fin du cycle primaire, de former plus de 3 600 médecins chaque année, de réduire à 20 % la part de l'emploi informel, ou encore d'augmenter à 45 % le taux d'activité des femmes. Les membres de la Commission proposent également d'élaborer un Pacte National pour le Développement qui serait adopté par « les acteurs du développement », notamment les partis politiques. Pour rappel, la réflexion sur un nouveau modèle de développement avait été lancée par Sa Majesté le Roi dans un discours



devant le Parlement en octobre 2017. Annoncée à l'été 2019, la CSMD avait débuté ses travaux en décembre de la même année et devait initialement remettre ses conclusions en juin 2020. En raison de la pandémie de Covid-19, Sa Majesté le Roi avait donné six mois de plus à la Commission, bien que le rapport vienne finalement d'être présenté, après une série de consultations auprès des acteurs économiques, sociaux, politiques, de la société civile... *

SNRT, 2M et Medi 1 TV bientôt regroupés dans un pôle audiovisuel public



Le Ministre de la Culture, Othmane El Ferdaous, a annoncé, au cours du journal télévisé d'Al Aoula du 24 mai dernier, un regroupement dans un pôle audiovisuel public de la SNRT, de 2M et de Medi 1 TV. Selon le site d'information Médias24, Othmane El Ferdaous a indiqué que le groupe audiovisuel public, la SNRT, a déjà pris le contrôle de 2M et qu'il est en voie de prendre le contrôle de Medi 1 TV. Le Ministre s'est exprimé le lendemain devant la commission de l'enseignement, de la culture et de la communication de la Chambre des Représentants pour donner des détails de la réforme. Selon le Ministre, relayé par l'agence MAP, la première étape du projet passe par une action sur les capitaux de la société Soread (2M) et de Medi 1 TV. La deuxième étape portera sur l'intégration de Radio Medi 1 et de sa filiale publicitaire Régie 3 au secteur public. Enfin, la troisième phase aboutira à la création d'une holding SNRT, toujours selon la MAP.

Opticalia continue son expansion au Maroc et compte déjà 35 opticiens associés.

L'entreprise Opticalia a commencé son parcours sur le marché marocain dans le cadre d'une stratégie d'expansion internationale. Opticalia était déjà présente au Portugal, au Mexique, en Colombie, et en Espagne.



Bureau - Showroom Casablanca

Opticalia a pour objectif de faire adhérer à son enseigne 225 opticiens marocains indépendants sur le marché d'ici 5 ans.

Opticalia dispose déjà d'une quarantaine d'opticiens diplômés adhérents, d'un siège, d'un showroom à Casablanca et d'une équipe dirigée par Benito Casal, ayant une vaste expérience dans le monde de l'optique sur le marché marocain.

Le business-modèle est le même que celui qui a été mis en œuvre avec succès dans les autres pays. "Il s'agit d'un business modèle d'adhésion et donc d'équilibre dans la relation entre l'adhérent et le siège d'Opticalia", explique Francisco Mora, Corporate General Director d'Opticalia. "D'un côté, il y a l'équipe de la Centrale - des professionnels de la grande consommation, de la publicité et du marketing - et de l'autre, il y a les opticiens professionnels qui exercent leur métier", affirme-t-il.

Un modèle auquel ont adhéré plus de 1100 opticiens. "Et avec lequel nous continuerons de renforcer le Groupe, la marque et notre avantage concurrentiel en s'implantant au Maroc."

« Initialement tenté de continuer son expansion sur l'Amérique Latine, Opticalia a finalement choisi de s'implanter en Afrique en choisissant le Maroc comme première implantation et porte d'entrée. En plus de la croissance du marché marocain de l'optique, la stabilité du Royaume, la proximité et la prospérité accrue du pays ont mené les dirigeants d'Opticalia de traverser le Détroit et investir ici plutôt que sur un marché plus naturel pour Opticalia qu'est l'Amérique Latine », explique Francisco Mora.

La France, principal pays d'origine des transferts de fonds vers le Maroc, selon une étude de la Banque mondiale et de Bank Al-Maghrib

La Banque mondiale et Bank Al-Maghrib ont publié, en avril dernier, une étude qui s'est penchée sur les transferts de fonds à destination du Maroc, sur la base de 16 groupes de discussion organisés dans plusieurs régions du Royaume, chaque groupe réunissant des personnes qui reçoivent ces transferts. Ce travail a été réalisé dans le cadre de l'Initiative Greenback Morocco, la déclinaison marocaine de la Greenback Initiative lancée en 2011 par la Banque mondiale. Cette initiative internationale vise à promouvoir la transparence et la concurrence entre les fournisseurs de services de transferts de fonds, et à développer des mesures d'éducation financière et de protection du consommateur.

Les deux institutions ont constaté que les destinataires des fonds au Maroc touchent généralement des revenus précaires, soit parce qu'ils sont inactifs, soit parce que leurs activités sont irrégulières. Les aides familiales via les transferts de fonds tiennent ainsi une place cruciale dans leurs budgets. Dans toutes les localités ciblées, les répondants affirment que toutes les familles de leur voisinage comptent sur plusieurs membres résidents à l'étranger. Les transferts de fonds sont réalisés par des membres de la famille proche et la France est le pays prédominant, suivie par l'Espagne.

Ce sont les services des opérateurs de transferts de fonds internationaux qui sont, très largement, les plus utilisés.



Seuls 12 % des répondants ont parfois recours aux virements bancaires, et 1 % à l'envoi informel. Le taux de bancarisation des répondants, de 63 %, est pourtant plutôt élevé. Ils jugent néanmoins que le principal inconvénient des virements est le prélèvement de frais, perçus comme excessifs et souvent peu transparents. L'étude montre par ailleurs que, si les transferts internationaux sont importants, ceux réalisés par des membres de la famille situés dans d'autres régions du Royaume sont assez marginaux. *

Impact Lab lance un programme d'accélérateur de startups dans agro-industrie

Impact Lab, une entreprise basée à Casablanca et Tunis spécialisée dans le soutien à l'innovation et l'accompagnement de startups, a lancé début mai un programme d'accélération dédié à la promotion de l'entrepreneuriat innovant dans l'agro-industrie au Maroc. Baptisé Launchpad Agritech, ce programme prévoit la sélection de 10 startups marocaines « ayant développé des prototypes de solutions impactant le secteur agro-industriel », précise un communiqué d'Impact Lab. « Nous sommes convaincus que le Maroc a le potentiel de se positionner en tant que hub d'innovation majeur dans le secteur agro-industriel en Afrique.



Pourtant, l'écosystème des startups agritech au Maroc reste encore faible, et les opportunités d'innovation dans le secteur sont peu connues », estime Salma Kabbaj, co-fondatrice d'Impact Lab, dans le document. Les jeunes pousses seront accompagnées pendant six semaines via de la formation, du coaching, des mises en relation avec des experts et partenaires potentiels... Elles pourront accéder au financement Innov Invest

de la Caisse Centrale de Garantie allant jusqu'à 700 000 dirhams. L'appel à candidatures est ouvert jusqu'au 16 juin. Le programme d'accélération débutera le 1^{er} juillet. *

L'usine Renault de Tanger va produire, pour la première fois, des véhicules de la marque Renault

Le Groupe Renault Maroc a dévoilé, dans un communiqué daté du 18 mai dernier, les deux nouveaux véhicules qui seront fabriqués dans l'usine Renault de Tanger : le Renault Nouvel Express et le Renault Nouvel Express Van. Selon le constructeur automobile français, le premier est un « combispace » destiné aux particuliers et aux professionnels et commercialisé au Maroc (à partir du 10 juin) ainsi que dans les marchés internationaux hors Europe. Le second est une fourgonnette dédiée aux professionnels et commercialisée également au Maroc (à partir du 10 juin), et aussi dans les marchés internationaux, y compris en Europe. Depuis son inauguration en 2012, c'est la première fois que l'usine va produire des véhicules de la marque Renault. En effet, elle ne produisait jusqu'ici que ceux de la marque Dacia. L'usine dispose d'une capacité annuelle de production de 340 000 véhicules dont elle exporte 95 %, selon Renault. *



Les deux holdings d'Othmane Benjelloun fusionnent et deviennent O Capital Group

Les deux holdings de l'homme d'affaires Othmane Benjelloun, Holding Benjelloun Mezian et FinanceCom, ont fusionné, la première ayant absorbé la deuxième. Annoncée dans un communiqué du groupe, l'opération a été suivie par le changement de nom de l'entité, devenue O Capital Group. « La fusion, visant à simplifier la structure des sociétés holdings et à regrouper les participations sous une seule entité, s'accompagne aussi d'une volonté d'initier une nouvelle phase de son histoire sous une nouvelle marque inspirante et porteuse de valeurs », indique l'entreprise dans le document. Le groupe d'Othmane Benjelloun détient notamment Bank of Africa et la Royale Marocaine



d'Assurance, ou encore une partie d'Orange Maroc. « Aujourd'hui, grâce à la fusion des deux holdings familiales et à la réorganisation des portefeuilles d'activité, O CAPITAL GROUP se dote d'un capital social d'un milliard de dirhams et des moyens élargis lui permettant de poursuivre ses investissements et de développer sereinement son ancrage et son rayonnement sur l'échiquier national, continental et mondial », précise le communiqué. *

An advertisement banner for CFCIM. On the left is the CFCIM logo, a stylized 'C' with a red and blue circle. Below it, the text reads 'CHAMBRE FRANÇAISE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU MAROC'. To the right are three smaller images: a modern building, a person in a white lab coat, and a group of people. Below these images are the words 'SERVIR', 'INFORMER', 'ACCÉLÉRER', and 'PARTAGER' in large, bold, blue letters. At the bottom left are logos for 'CCI FRANCE INTERNATIONAL', 'CCI International', and 'TEAM FRANCE'. At the bottom right, the slogan 'LA CFCIM, VOTRE BUSINESS PARTNER !' is written in blue.



« Le Rallye Aïcha des Gazelles n'est pas simplement un rallye c'est un créateur de lien social »

Dominique Serra, Fondatrice du Rallye Aïcha des Gazelles

Conjoncture : Cette année, le Rallye Aïcha des Gazelles célèbre ses 30 ans. Comment vous est venue l'idée de cette compétition ?

Dominique Serra : Nous devons célébrer cet anniversaire en mars 2020 et, malheureusement, nous avons dû le reporter à plusieurs reprises en raison de la crise sanitaire. L'idée de ce rallye m'est venue il y a 30 ans, alors que je travaillais pour un organisme patronal qui souhaitait lancer un événement autour de la valorisation des femmes dans l'entreprise. J'ai donc pensé qu'il était intéressant de challenger les femmes dans un domaine où elles n'étaient pas du tout reconnues, c'est-à-dire le monde automobile.

Comment a évolué le Rallye au fil des ans ?

Lors de la première édition, en 1990, nous sommes parties avec 9 équipages et aujourd'hui nous sommes 218 équipages de 17 nationalités différentes.

Depuis toutes ces années, nous avons mis en place, au fur et à mesure, beaucoup de choses pour améliorer cet événement en ayant toujours l'ambition d'être différents, mais vertueux. Nous avons par exemple été novateurs sur plein de sujets, notamment sur le concept. Il s'agit en effet d'un concept unique de compétition où le classement ne se base pas sur la vitesse, mais sur la navigation. L'objectif de faire le moins de kilomètres possible avec une simple carte et une boussole. Cela a été la première compétition de ce type. Autre initiative, en 2001, nous avons mis en place en marge du rallye une caravane médicale qui a permis de soigner plus de 8000 personnes en 7 jours.

Par ailleurs, nous sommes aujourd'hui le seul rallye à être certifié ISO 14001 grâce à une démarche environnementale très engagée. Il est important de respecter le pays que l'on traverse en laissant le moins d'impact possible sur le terrain. Nos déchets sont triés et incinérés et les bouteilles d'eau sont recyclées pour faire des matériaux de construction, des tabourets, des tables...

Le bilan carbone du bivouac sera bientôt neutre grâce à l'hydrogène qui va nous fournir l'électricité et nous éviter ainsi de passer par un groupe électrogène. Nous avons également été le premier événement à mettre en place une vraie catégorie électrique. Cette année, 17 véhicules électriques seront au départ.

Je dois aussi souligner que le Rallye Aïcha des Gazelles bénéficie d'une réelle reconnaissance au Maroc. Nous sommes le seul événement qui, depuis 2009, a le droit de porter les armoiries du Royaume grâce au Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Enfin, nous avons mis en place un comité d'éthique qui réunit plusieurs de nos partenaires ainsi que des personnalités de premier plan. Christine Lagarde, qui était la Présidente de ce Comité d'Éthique, donnera bientôt le relais à Nadia Fettah Alaoui, Ministre du Tourisme. En résumé, c'est un travail colossal qui a été accompli en 30 ans. Nous ne nous sommes pas contentés de rassembler simplement des femmes à l'occasion d'une course. Nous avons conçu et construit cette manifestation de manière à ce qu'elle s'intègre parfaitement au Maroc, à travers tout ce que ce qui a été mis en place au niveau médical, social, ou environnemental, et nous en sommes très fiers. Car le Rallye Aïcha des Gazelles n'est pas du tout un événement creux et superficiel ! Il incarne des valeurs de solidarité, de respect, de confiance...

Avez-vous des anecdotes à partager?

Il y en a beaucoup! Mais certaines ont particulièrement marquantes. En novembre 2001, je devais organiser une grande soirée à Paris afin de promouvoir l'événement et trouver des partenaires et surtout clore des partenariats pour lesquels j'avais déjà un accord. Après les attentats du 11 septembre, j'ai malheureusement perdu ces sponsors, mais j'ai quand même décidé de maintenir cet événement. Au cours de la soirée, une femme que je ne connaissais pas m'aborde et me confie qu'elle aimerait beaucoup participer au rallye. Peu de temps après, elle me contacte pour effectuer l'inscription et me demande par la même occasion où nous en étions dans notre recherche de sponsors. À cette époque, il était difficile de trouver des sponsors et d'atteindre l'équilibre financier. Le déficit était tel que j'allais bientôt devoir me résoudre à abandonner. Cette femme, c'était Mouna Ayoub, célèbre femme d'affaires libanaise. Grâce à elle, nous avons pu combler le déficit et redémarrer pour les années suivantes. Pendant ces 30 ans, j'ai rencontré des gens extraordinaires qui m'ont beaucoup soutenu. Cet événement n'est pas simplement un rallye, c'est un créateur de lien social, de liens solides et profonds. Aujourd'hui, la communauté des Gazelles rassemble à peu près 40 000 femmes dans le monde, qui sont très liées les unes aux autres. Quand on est gazelle un jour on est gazelle toujours! N'importe quelle participante reste très fière de son aventure et la raconte toujours avec autant d'émotion.

Quels seront les temps forts de la prochaine édition?

Le point d'orgue sera notamment la célébration de l'arrivée à Essaouira avec beaucoup d'autres surprises. Nous allons réunir des personnalités, mais aussi des femmes très engagées de toutes nationalités et issues de tout horizon afin de créer du lien. Cette année, la Directrice de l'UNESCO, Audrey Azoulay, sera également à nos côtés pour l'arrivée à Essaouira.

Autre surprise, un pépiniériste, qui a créé la rose Rallye Aïcha des Gazelles, viendra la présenter pour la première fois. Il s'agit d'une rose magnifique aux couleurs du désert qui aura pour marraine, Christine Lagarde, et comme parrain Aziz Akhannouch, Ministre de l'Agriculture.



« Nous sommes aujourd'hui le seul rallye à être certifié ISO 14001 grâce à une démarche environnementale très engagée. »

Quel sera le parcours cette année?

Le parcours change chaque année, mais tout en étant localisé dans une même zone. Mais, lors de la prochaine édition, pour la première fois, Sa Majesté nous a permis d'aller dans des régions où nous n'avions jamais été.

Je tiens à saluer nos partenaires marocains qui sont toujours restés à nos côtés, en toutes circonstances: l'Office National du Tourisme Marocain, les Eaux Minérales d'Oulmès, les Celliers de Meknès, Royal Air Maroc, Afrikaia...

De quelle manière l'événement a-t-il contribué à la promotion du Maroc à l'international?

Je pense que le rallye a beaucoup contribué à l'attraction touristique du Maroc. Le fait qu'une femme puisse venir au Maroc, dormir dans une tente en plein désert sans aucun risque, par les temps qui courent, était un axe majeur.

Il a également permis de véhiculer le message suivant, à savoir que le Maroc accueille à bras ouvert les gazelles avec la tolérance, l'amitié et aussi l'admiration de tous. Ce message de tolérance, de modernité et de tradition a été transmis dans tous les pays du monde où nous sommes passés, où les images du rallye ont été diffusées. D'ailleurs, beaucoup d'anciennes gazelles reviennent en vacances avec leurs familles pour leur montrer là où elles ont vécu leurs aventures.

Nous avons essayé de faire du Rallye Aïcha des Gazelles un événement sincère et non pas une compétition automobile qui ne fait que passer sans rien apporter. ✱

► Propos recueillis par Nadia Kabbaj



Mot de la Chef du Service économique de l'Ambassade de France



Cécile HUMBERT-BOUVIER

La présentation au Souverain, le 25 mai dernier à Fès, du rapport de la Commission Spéciale sur le Modèle de Développement par son Président, M. Chakib Benmoussa, représente une étape importante dans la consolidation du projet de société conduit par le Roi Mohammed VI et dans l'ambition de développement du Royaume à horizon 2035. Il constitue également désormais une référence pour tous les partenaires du Maroc

désireux d'approfondir leur coopération avec le Royaume. C'est le cas de la France qui, dans le cadre du partenariat d'exception qui lie les deux pays, porte, conjointement avec les autorités marocaines, un projet commun de Pacte économique renouvelé et densifié. Et il est intéressant à cet égard de souligner les nombreux points de convergence entre les priorités identifiées par la Commission et celles mises en avant dans le futur Pacte économique bilatéral. S'il fallait citer les deux principaux, ce serait ceux ayant trait au développement des énergies renouvelables et à la décarbonation de l'économie pour lesquels on note une réelle convergence de vue entre la vision de la Commission et les politiques publiques françaises et européennes en la matière autour d'un double intérêt environnemental (réduction des émissions de gaz à effet de serre) et économique (renforcement de la compétitivité lié à la baisse du coût de l'énergie). Mais également les thématiques d'innovation et de développement technologique avec un double enjeu de développement des infrastructures (couverture du territoire en internet très haut débit) et de formation pour développer les compétences nécessaires à l'essor du secteur, sujets sur lesquels la France et le Maroc ont déjà de très nombreuses coopérations. Par ailleurs, le rapport salue les succès en matière industrielle du Royaume, notamment les écosystèmes automobile ou aéronautique et appelle à s'inspirer de ces réussites pour essaimer au-delà de ces secteurs. De la même manière que pour les deux secteurs mis en exergue, les entreprises françaises pourront jouer un rôle important dans le développement de ces nouveaux secteurs. ▶

L'économie en mouvement

Un chiffre en perspective

10% du PIB

Coût annuel de la mise en œuvre du Nouveau modèle de développement

La mise en œuvre du Nouveau modèle de développement (NMD) nécessitera de mobiliser des ressources financières conséquentes. Plus précisément, le rapport éponyme indique que le NMD requerra des financements publics additionnels de l'ordre de 4 % du PIB annuellement en phase d'amorçage (2022-2025) et de l'ordre de 10 % du PIB en rythme de croisière à l'horizon 2030. Certains chantiers clés, notamment ceux relatifs au capital humain, exigeront en effet des dépenses publiques récurrentes. A titre d'exemple, la généralisation de la protection sociale et la réforme du système éducatif représenteraient un coût annuel de respectivement 1,5 % et 1,3 % de PIB. Le rapport sur le NMD estime que l'Etat devra assurer en grande partie le financement de l'amorçage, notamment via une politique budgétaire volontariste et le recours à l'endettement facilité par diverses mesures visant à dynamiser le marché des capitaux. Dans un second temps, le redressement des recettes fiscales, opéré grâce à l'élargissement de l'assiette fiscale et à un taux de croissance supérieur à 6 %, devrait permettre d'assurer le financement pérenne du NMD tout en restaurant la soutenabilité des finances publiques. Cette stratégie de financement, qui « rend nécessaire de rompre, du moins momentanément, avec les règles macroéconomiques contraignantes », tranche avec l'orthodoxie à laquelle « les pouvoirs publics sont restés fortement attachés » auparavant (objectifs de 3 % de déficit et de 60 % de dette du Trésor).

▶ arthur.francois@dgtresor.gouv.fr

La Chronique économique

Nouveau modèle de développement : des propositions sectorielles ambitieuses pour un niveau de développement plus élevé, plus inclusif et plus durable

Le rapport sur le Nouveau modèle de développement, rendu public le 25 mai dernier, contient des propositions ambitieuses en matière économique, avec des orientations sectorielles marquées. La Commission met un accent tout particulier sur la santé et la protection sociale, ainsi que sur la nécessité d'une « renaissance éducative marocaine », dans le domaine scolaire, mais aussi dans l'enseignement supérieur, la recherche et l'enseignement professionnel. De manière plus transversale, le rapport appelle de manière répétée à la préservation de la ressource en eau, à « une gestion plus rigoureuse de sa rareté » et à une rationalisation de ses usages. Deux secteurs en particulier sont vus comme les clés de la compétitivité future de l'économie marocaine. Le secteur de l'énergie, tout d'abord, pour lequel la Commission invite à faire du Maroc le

« champion régional de l'énergie à bas carbone ». Le rapport préconise une « réforme profonde du secteur de l'énergie » et émet des propositions très concrètes pour favoriser le recours aux énergies renouvelables, qui constitue un facteur central « du choc de compétitivité » qu'elle appelle de ses vœux. Le numérique, enfin, est largement présent dans le rapport, avec l'objectif de « devenir une nation numérique, où le potentiel transformationnel des technologies numériques est pleinement mobilisé ». Ses préconisations visent à la fois la mise à niveau des infrastructures (couverture du territoire en internet très haut débit) et « les capacités d'adoption des technologies numériques », grâce à la formation et au développement des compétences.

▶ mathieu.valdenaire@dgtresor.gouv.fr

Secteur à l'affiche

Le lancement du nouvel Express à Tanger : une confirmation de l'ancrage industriel de Renault au Maroc

Le groupe Renault Maroc a procédé, le 18 mai à Tanger, au lancement de ses nouveaux modèles Express et Express Van, en présence notamment du ministre de l'Industrie Moulay Hafid Elalamy et de l'ambassadrice de France Hélène Le Gal. La production de ces premiers modèles de la marque Renault à l'usine de Tanger confirme l'ancrage industriel du groupe dans le Royaume. Renault est une entreprise pionnière du secteur au Maroc : présente commercialement depuis 1928, elle y produit des voitures depuis 1966, à l'usine de la Somaca à Casablanca. Le groupe a surtout été, depuis le milieu des années 2000, l'acteur central de la montée en puissance de l'écosystème automobile marocain, grâce à un partenariat fort avec les autorités du pays. L'automobile représente désormais le premier poste d'exportation du Royaume, avec 28 % des exportations. L'implantation de Renault à Tanger, où le groupe emploie plus de 9 000 personnes en direct, a participé avec la LGV Tanger-Casablanca et le complexe portuaire de Tanger Med, au spectaculaire développement économique du Nord du Maroc. Le groupe, qui dispose désormais d'une capacité de production de 440 000 véhicules par an au Maroc et exporte vers 74 pays, a en effet emmené dans son sillage de nombreuses autres entreprises. Ces effets d'entraînement ont été formalisés en 2016 à travers une convention qui institue « l'écosystème Renault », qui comprend des engagements en matière de taux d'intégration locale, d'emplois et de chiffre d'affaires induits.

► mathieu.valdenaire@dgtresor.gouv.fr

Relations France-Maroc

1^{ère} édition du Challenge #HackTonFutur organisé par la French Tech Maroc



Comme annoncé dans ces pages en avril dernier, la finale du Challenge #HackTonFutur, organisée par la French Tech Maroc, s'est déroulée le 27 mai. Cet événement a bénéficié du soutien d'un grand nombre de sponsors et de partenaires dont l'Ambassade de France au Maroc (tous les détails sur le site <https://www.hacktonfutur.ma/>).

Le Jury était composé de Kat Borlongan, Directrice de la Mission French Tech, Younes Boumehdi, fondateur et Directeur général de Hit Radio, Bertrand Quesada, co-fondateur et Directeur général de Teads, et Jérôme Mouthon, Vice-Président MENA de Teads et Président de la French Tech Maroc.

Sur plus de 80 dossiers reçus, cinq équipes finalistes ont été retenues :

Sun-Ed : projet de crowdfunding dédié aux étudiants pour financer/contribuer à la concrétisation de leurs études.

CoachMi : application de coaching permettant d'optimiser et organiser le temps de travail des élèves via des exercices ciblés en fonction du profil de l'élève.

E-library : solution permettant aux élèves de donner, vendre, acheter et échanger leurs livres avec d'autres étudiants.

eSanté : projet de dématérialisation du carnet de santé pour enfants et adultes réunissant des données de santé utiles pour les patients pour leur donner le contrôle sur leurs informations de santé.

Pet Rescue : plateforme numérique de services, dédiée à la gestion des animaux errants mobilisant du crowdfunding pour trouver des solutions pour ces animaux.

L'équipe lauréate du Challenge est Sun-Ed, composée de Aida Mekouar, Inès Guérin et Mehdi El Kasmi du Lycée Lyautey, a notamment reçu un financement de 30 000 MAD octroyé par La French Tech Maroc et certains membres du Club des Business Angels de la CFCIM pour avancer dans leur projet. Orange a primé une équipe Coup de cœur : E-Library composée de Yasmina Belfkih et d'Ali Maataoui des Lycées Ibn Al Yassamine et Subrini à Casablanca (tous les détails sur <https://www.linkedin.com/company/lafrenchtechmaroc>).

Merci au board de la French Tech Maroc pour l'organisation du Challenge et au Jury pour le temps consacré aux entrepreneurs de demain ! Bravo à tous les élèves pour leur mobilisation et leur créativité !

Rendez-vous pour la 2^{ème} édition en 2022 !

► laurence.jacquot@dgtresor.gouv.fr

Affaires à suivre



►► **Inclusion financière** : Bank Al Maghrib et le PNUD ont signé le 1^{er} juin un protocole de coopération dans le cadre de leur appui à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière. L'accord porte sur la promotion de l'inclusion financière numérique à travers l'utilisation des moyens de paiement digitaux pour automatiser le versement des subventions publiques ainsi qu'à la vulgarisation des services financiers numériques et le soutien des initiatives des opérateurs de l'écosystème financier marocain afin de financer des projets écologiques digitaux et de favoriser ainsi la réalisation des objectifs de développement durable ►► **Financement des PME et ETI** : la Banque européenne d'investissement (BEI) et CIH Bank ont signé le 2 juin leur premier partenariat de financement d'un montant de 60 M EUR pour renforcer le soutien aux petites et moyennes entreprises et aux entreprises de taille intermédiaire dans le contexte de la pandémie ►► **Innovation médicale** : le centre « Digitalisation & dispositifs micro-électroniques intelligents » de la Fondation Mascir, qui relève de l'Université Mohammed VI Polytechnique, a conçu un dispositif pour le dépistage en temps réel et sans réactifs des patients négatifs au SARS-CoV-2. Il a été testé avec l'appui de l'Hôpital Militaire de Rabat et l'Institut Pasteur de Casablanca et validé auprès du Laboratoire de recherche et d'analyses médicales de la Gendarmerie Royale. Une dizaine de dispositifs Rapid Covid-19 IR ont déjà été déployés chez des industriels marocains afin d'accompagner la relance économique.

Retrouvez l'actualité du Service économique sur



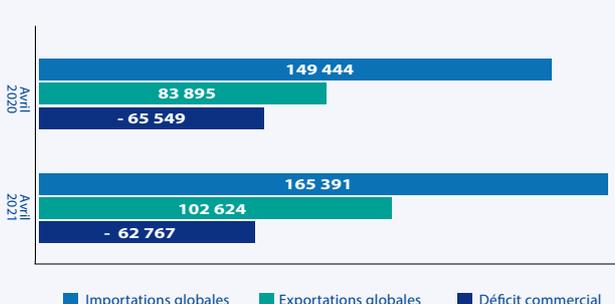
Indicateurs économiques et financiers

Retrouvez chaque mois dans Conjoncture les principaux indicateurs économiques et financiers du Maroc.
Une rubrique réalisée par la société de Bourse M.S.IN.



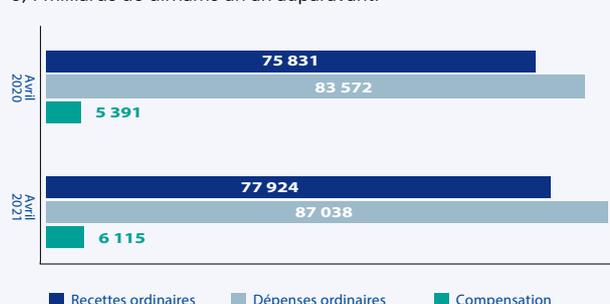
Balance commerciale

À fin avril 2021, le déficit commercial s'allège de 4,2% par rapport à la même période en 2020.



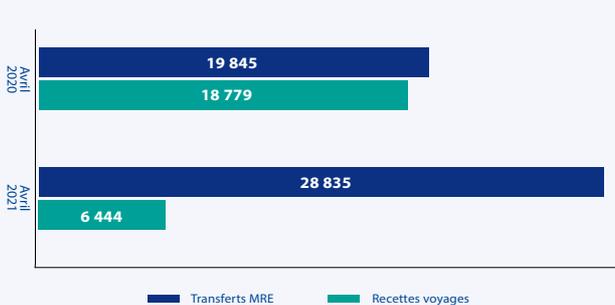
Finances publiques

À fin avril 2021, la situation des finances publiques fait ressortir un déficit budgétaire de 21,4 milliards de dirhams contre un déficit de 5,4 milliards de dirhams un an auparavant.



Transferts des MRE & recettes voyages

Les envois de fonds effectués par les MRE ont enregistré une hausse de 45,3% ou +8990 MDH à fin avril 2021.



Bourse de Casablanca

Au terme du mois de mai 2021, le MASI a enregistré une hausse de 2,6%, portant sa performance depuis le début de l'année à +7,3%.



Inflation

L'inflation a enregistré une nette accélération durant le mois d'avril, passant de 0,1% en mars 2021 à 1,4% en avril 2021 reflétant celle du rythme de progression des prix de l'ensemble de ses sous-composantes à l'exception des tarifs réglemen.



					Var %/pts
Échanges extérieurs	Importations globales (en mdh)	avril 20/	149 444	165 391	10,67 %
	Exportations globales (en mdh)	avril 21	83 895	102 624	22,32 %
	Déficit commercial		-65 549	-62 767	-4,24 %
	Taux de couverture (en %)		56,14 %	62,0 %	591,12 Pbs
	Transferts des MRE (en mdh)		19 845	28 835	45,30 %
	Recettes voyages (en mdh)		18 779	6 444	-65,69 %
Monnaie et crédit	Agrégat M3 (en mdh)	avril 20/	1 390 570	1 494 196	7,45 %
	Réserves Internationales Nettes (en mdh)	avril 21	286 542	304 039	6,11 %
	Créances nettes sur l'administration centrale (en mdh)		216 405	252 751	16,80 %
	Créances sur l'économie (en mdh)		1 098 361	1 140 276	3,82 %
	Dont Créances des AID (en mdh)		926 938	951 524	2,65 %
	Crédit bancaire		921 709	948 406	2,90 %
	Crédits immobiliers (en mdh)		276 426	286 451	3,63 %
	Crédits à l'équipement (en mdh)		187 614	180 050	-4,03 %
	Crédits à la consommation (en mdh)		55 785	55 084	-1,26 %
Prix	Indice des prix à la consommation (100=2006)	avril 20/			
	Indice des prix à la consommation	avril 21	102,3	102,8	0,49 %
	Produits alimentaires		102,3	101,5	-0,78 %
	Produits non-alimentaires		102,3	103,6	1,27 %
	Taux de change (prix vente)				
	1 EURO	déc. 20/	10,9	10,8	-1,40 %
1 \$ US	mai 21	8,9	8,8	-0,66 %	
Taux d'intérêt	Taux d'intérêt (en %)				Pb
	(52 semaines)	déc. 20/	1,93 %	1,53 %	-40,0
	(2 ans)	avril 21	2,18 %	1,71 %	-47,0
	(5 ans)		2,31 %	1,95 %	-36,0
	(10 ans)		2,62 %	2,29 %	-33,0
Bourse Des valeurs	MASI (en points)	déc. 20/	11 287,38	12 114,46	7,33 %
	MSI20 (en points)	mai 21	924,78	990,97	7,16 %
Activités sectorielles					
Énergie	Production nette (GWh)	mars 20/	9 267	9 274	0,08 %
	Consommation d'électricité (GWh)	mars 21	7 442	7 367	-1,01 %
Industrie	Exportation de l'Automobile (en MDH)	avril 20/	18 155	29 522	62,61 %
		avril 21			
Mines	Chiffre d'affaires à l'exportation de l'OCPE (MDH)	mars 20/	11 018	13 405	21,66 %
		mars 21			
Ports	Trafic portuaire gérés par l'ANP (mille tonnes)	mars 20/	23 393	22 865	-2,26 %
		mars 21			
BTP	Vente de ciment (en milliers de tonnes)	avril 20/	3 819	4 563	19,49 %
		avril 21			
Marché d'Auto-mobilité	Ventes automobiles (en unités)	mai 20/	36 123	74 049	104,99 %
		mai 21			

Finances publiques

À fin avril 2021, la situation des charges et ressources du Trésor fait ressortir un creusement de 16 milliards de dirhams du déficit budgétaire. Ce dernier se situe à 21,4 milliards de dirhams suite à la mobilisation de recettes, durant la même période en 2020, à hauteur de 25,4 milliards de dirhams au titre du Fonds spécial Covid-19. Ce déficit résulte, particulièrement, de la hausse de 4,1 % des dépenses ordinaires à un rythme dépassant légèrement celui des recettes ordinaires (+2,8 %).

Revenus trimestriels des sociétés cotées

Au titre des trois premiers mois de l'exercice 2021, le chiffre d'affaires global de l'ensemble des sociétés cotées, qui ont communiqué leur activité à fin mars 2021, ressort en hausse de 1,25 % pour s'établir à 62,7 milliards de dirhams contre 61,9 milliards de dirhams enregistrés durant la même période un an auparavant. Cette évolution positive est tirée principalement par la bonne dynamique de l'activité du secteur bancaire qui a contribué au chiffre d'affaires global avec un montant additionnel de 1 milliard de dirhams.

Résultats trimestriels des banques cotées

Le PNB des 6 banques cotées a augmenté de 6,5 % en se situant à 16,5 milliards de dirhams. Cette performance est liée à la forte évolution des résultats des activités de marché, profitant d'un contexte des marchés financiers plus favorable que l'année précédente. De son côté, le résultat d'exploitation a augmenté de 35,5 % pour atteindre 5 milliards de dirhams grâce à une hausse de 492 millions de dirhams du REX d'Attijariwafa bank (+23,6 %) et de 416 millions de dirhams de celui de la BCP (+55,4 %). Cette amélioration est due en grande partie à la non-récurrence des dons au Fonds Covid-19 effectués en 2020. La hausse du coût du risque global s'est limitée à 10 % au premier trimestre pour s'établir à 3,15 milliards de dirhams. Cette évolution est expliquée par une politique de provisionnement prudente. Tenant compte de tout ce qui précède, le RNPG global des banques cotées a grimpé de 67,4 % pour atteindre 2,52 milliards de dirhams.

Bourse de Casablanca

Au terme du mois de mai 2021, le MASI s'est établi à 12 114,46 points, affichant une performance annuelle de +7,3 %.

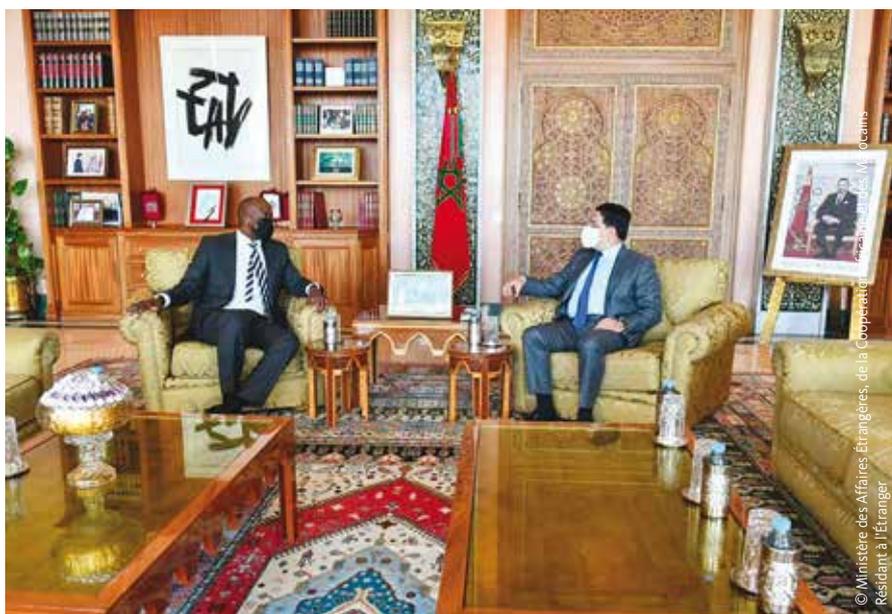
Au niveau sectoriel, les plus fortes performances mensuelles ont été enregistrées respectivement par les secteurs Loisirs et hôtels (+15,7 %), Immobilier (+14,2 %) et Chimie (+10,3 %). Les performances négatives du mois ont concerné, notamment, Sylviculture et papier (-2,3 %), Services aux collectivités (-1,5 %) et Sociétés de placement immobilier (-1,2 %).

Quant à la capitalisation boursière, elle s'est établie à 626,2 milliards de dirhams, en hausse de 7 % par rapport à fin 2020.

Le Secrétaire Général de la Zlecaf Wamkele Mene en visite au Maroc

Le Secrétaire Général de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), Wamkele Mene, s'est rendu au Maroc mi-mai. Il a rencontré le Ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains Résidant à l'Étranger, Nasser Bourita, relate une dépêche de la MAP. Celui-ci, d'après l'agence, a notamment réaffirmé l'engagement du Maroc à œuvrer pour la finalisation de son offre concernant le commerce des biens et des services. Les pays membres de la Zlecaf, entrée en vigueur le 1er janvier dernier, doivent en effet préparer son déploiement effectif. Wamkele Mene a aussi rencontré le Chef du Gouvernement Saadeddine El Othmani, selon un communiqué du Gouvernement. La Zlecaf réunit 54 des 55 pays de l'Union africaine. Elle doit permettre de renforcer l'intégration économique des pays et des organisations régionales du

continent. Son opérationnalisation devra nécessiter de longues et difficiles discussions afin, notamment, de parvenir à diminuer les barrières tarifaires entre les pays membres. *



© Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains Résidant à l'Étranger

Intégration euro-méditerranéenne : des progrès insuffisants, selon un rapport de l'UpM

L'Union pour la Méditerranée (UpM) a publié fin mai un rapport sur l'intégration euro-méditerranéenne, qui a été rédigé par l'OCDE. Premier du genre, il doit inaugurer un suivi de l'intégration régionale à travers des indicateurs et des rapports réguliers. Les auteurs du document, dans son résumé, « reconnaissent les progrès de l'intégration dans la région de l'UpM, mais montrent en même temps qu'ils ont été lents et se situent en deçà du potentiel de la région en termes de capacités et de ressources ». Selon eux, notamment, « la poursuite de l'expansion des échanges nécessiterait une



Union pour la Méditerranée

diversification industrielle croissante dans les pays du sud de la Méditerranée, avec une création d'emplois en dehors des secteurs manufacturiers traditionnels ». La région est marquée par une forte intégration de la rive nord, en particulier dans le cadre de l'Union européenne, alors qu'elle reste limitée entre les pays de la rive sud, mais aussi entre les deux rives. En 2018, la région représentait 20 % du commerce mondial de marchandises. Mais 70 % du trafic de fret en Méditerranée se fait entre les ports européens, 15 % entre l'Europe et l'Afrique du Nord et seulement 5 % entre les pays de la région Moyen-Orient – Afrique du Nord (MENA). *

SAVE THE DATE

**Les 7 et 8 juillet 2021
à Casablanca**

**BUSINESS MEETINGS
CYBERSÉCURITÉ &
FINTECH MAROC**



Réunion d'information



**Rencontre avec les
donneurs d'ordre**



**Programmes
de rendez-vous**

VOTRE CONTACT :
Houssine OUASSAHI
houassahi@cfcim.org
+212 (0) 522 43 96 08



Ecole Supérieure des Affaires
de Casablanca

— Depuis 1988 —

Une école de la



CHAMBRE FRANÇAISE
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DU MAROC



BAC+3 en Commerce et Gestion

BAC+5 en Management de Projets

**ÊTRE UN BON DIRIGEANT,
ÇA S'APPREND !**



/esac



05 22 35 53 53



www.esac.ma

Rattachée au



Service de Coopération et
d'Action Culturelle de
l'Ambassade de France au Maroc

En partenariat avec



CCI SEINE-ET-MARNE



Université
Gustave Eiffel

ZOOM

- 24** Quand l'économie se teinte de bleu.

- 30** Entretien avec Mehdi Alaoui Mdaghri, Président de l'ONG Planète Citoyenne.

- 34** Domaine maritime : le nouvel arsenal juridique marocain.

- 36** Le plastique, ennemi public n° 1 des océans.

- 38** Saad Abid, sauveur de plages

Économie bleue : un potentiel à valoriser et à préserver



Le Maroc dispose d'un vaste domaine maritime, pourtant il n'exploite qu'une faible part de cet incroyable patrimoine. Aujourd'hui, les nouvelles technologies, que ce soit en matière d'aquaculture, de biotechnologies ou d'énergies renouvelables marines, permettent de valoriser les richesses de la mer et du littoral tout en les préservant durablement. Conscient de ces enjeux, le Royaume se tourne désormais vers ses côtes pour en faire un nouveau levier de développement.

Dossier réalisé par Dounia Z. Mseffer et Hicham Houdaïfa et coordonné par Nadia Kabbaj

Quand l'économie se teinte de bleu

Doté de 3 500 kilomètres de côtes, de deux façades maritimes et d'une ouverture vers l'une des routes maritimes les plus empruntées au monde, le détroit de Gibraltar, le Maroc dispose d'un capital maritime très important. Depuis 2009, le pays a lancé plusieurs stratégies sectorielles visant à valoriser ce capital et à faire de l'économie bleue un nouveau pilier de développement. Détails.



Selon le rapport « l'économie de la mer en 2030 » de l'OCDE, publié en 2016, l'économie de la mer pourrait largement doubler sa contribution à la valeur ajoutée mondiale et franchir la barre des 3 000 milliards de dollars entre 2010 et 2030.

De nombreux secteurs d'activité liés à la mer pourraient afficher à l'horizon 2030 une croissance supérieure à celle de l'économie mondiale prise dans son ensemble, que ce soit en termes de valeur ajoutée ou en termes d'emploi. Certains secteurs connaîtront une croissance particulièrement forte : l'aquaculture marine, l'éolien en mer, les activités de transformation du poisson,

ainsi que la construction et la réparation navales. Toujours selon les estimations de l'OCDE, les secteurs d'activité liés à la mer contribueront également de manière notable à la création d'emplois : en 2030 ils en représenteront approximativement 40 millions. Sur ce volet, les secteurs les plus dynamiques seront l'éolien en mer, l'aquaculture marine, la transformation du poisson et les activités portuaires.

Le rapport apporte toutefois une nuance à ce tableau optimiste : cette croissance va accentuer les pressions exercées sur les ressources marines et les espaces maritimes déjà surexploités, à commencer par les zones économiques exclusives (ZEE), qui concentrent l'essentiel de l'activité.

Depuis plusieurs années déjà, la communauté internationale a pris conscience de l'important relais de croissance que représente l'économie bleue. En effet, nos modes de production et de consommation, peu durables, ont conduit à une surexploitation, voire un épuisement, des ressources terrestres. Cela a poussé les États côtiers à se tourner vers les ressources marines qui offrent un grand potentiel de richesses permettant de stimuler la croissance économique et la prospérité sociale, tout en assurant la protection de l'environnement.

Au Maroc, les espaces littoraux et marins constituent une ressource inestimable et contribuent largement à l'économie du pays (pêche, aquaculture, tourisme, échanges commerciaux, énergie renouvelable...) ainsi qu'à son rayonnement international.

Dans une économie mondialisée, ces zones jouent également un rôle géostratégique majeur : celui d'interfaces entre plusieurs espaces géopolitiques : le bassin méditerranéen, l'Europe, l'Afrique, l'Amérique latine et l'Amérique du Nord. « Les ressources halieutiques — et les ressources naturelles en général — ont une importance non seulement pour la sécurité alimentaire, mais aussi pour toutes les sources d'activités économiques et d'emploi. C'est pourquoi le secteur halieutique aura une place fondamentale dans l'économie marocaine et pourra ainsi prendre une position de leader et tirer vers l'avant la croissance du pays. Il est toutefois essentiel de prendre conscience des pressions que subissent les océans telles que celles liées notamment à la pollution, à la détérioration du littoral, à la surexploitation des ressources, au changement climatique... Car, si l'on veut continuer à les exploiter et à bénéficier de leurs richesses, il faut absolument arrêter de traiter les océans comme une poubelle », souligne Abdelmalek Faraj, Directeur de l'Institut National de la Recherche Halieutique.

Conscient du potentiel de son capital maritime et de la nécessité de le préserver, le Maroc est impliqué dans plusieurs projets, dont l'initiative West MED pour le développement durable de l'économie bleue en Méditerranée occidentale. Le pays s'est par ailleurs engagé en faveur de l'agenda 2030 des Nations Unies pour le développement durable et de l'agenda 2063 de l'Union africaine qui incluent l'économie bleue parmi leurs axes stratégiques.

En matière d'économie bleue, le Royaume a adopté, dans la continuité des recommandations du Conseil Économique Social et Environnemental (CESE), une vision globale écosystémique qui s'appuie notamment sur la préservation des écosystèmes marins et de leur biodiversité.

La mise en œuvre de la stratégie Halieutis, lancée depuis 2009, a permis de réformer en profondeur le secteur.

Cette approche vise l'exploitation durable des ressources halieutiques tout en veillant à l'inclusion sociale et en luttant contre le changement climatique. Elle englobe également l'émergence de nouveaux créneaux porteurs tels que l'aquaculture et l'industrie alimentaire qui permettront non seulement de générer une valeur ajoutée économique, mais aussi de faire face à l'enjeu de sécurité alimentaire.

Quel bilan pour le plan Halieutis ?

Un des plus grands projets lancés dans le domaine halieutique est le plan sectoriel baptisé « Halieutis ». Initié en 2009, il repose sur trois piliers : la durabilité des pêcheries, la performance des infrastructures de pêche et de commercialisation et, enfin, la compétitivité des produits de la pêche.

La mise en œuvre de cette stratégie a permis de réformer en profondeur ce secteur, d'organiser sa gouvernance et de moderniser les différentes composantes de l'écosystème. Cela a facilité le développement de nouveaux investissements dans les secteurs de l'aquaculture et des industries alimentaires ciblant les consommateurs locaux, mais aussi l'export.

Plusieurs actions ont été déployées dans ce cadre, notamment l'aménagement des pêcheries, le renforcement du contrôle des navires de pêche et de la traçabilité des captures et l'amélioration des capacités de la recherche halieutique nationale. >>>>

L'initiative de la Ceinture Bleue

Lancée par le Maroc avec l'ensemble de ses partenaires, lors de la COP22, l'initiative de la Ceinture Bleue est une plateforme collaborative visant à agir et à mettre en pratique des solutions innovantes pour l'adaptation du secteur de la pêche et de l'aquaculture au changement climatique ainsi qu'en faveur de la résilience des océans et du climat. L'initiative a pour ambition de poursuivre, consolider et implémenter les objectifs de développement durable (ODD) et l'Initiative de la Croissance Bleue, laquelle a pour but de restaurer le potentiel des océans et des zones humides grâce à l'introduction d'approches responsables et durables qui réconcilient la croissance économique et la sécurité économique avec la conservation des ressources aquatiques. Plus concrètement, cette initiative vise à mettre en place des mécanismes de coopération et de mobilisation d'appuis techniques et financiers pour répondre simultanément aux défis du changement climatique, de la conservation des océans et d'un développement durable de la pêche et de l'aquaculture, éléments clés de la sécurité alimentaire en Afrique et dans le monde.



» Un soutien a également été apporté aux pêcheurs artisanaux et côtiers impactés par les effets du changement climatique sur les stocks halieutiques. Enfin, à l'occasion de la COP22, le Maroc a lancé « l'initiative de la Ceinture Bleue » qui consiste à mettre en œuvre des mécanismes de coopération et de mobilisation d'appuis techniques et financiers en vue de s'adapter aux changements climatiques. « Nous sommes passés aujourd'hui d'une économie essentiellement extractive à une économie de valorisation industrielle. Tous les plans sectoriels qui ont été lancés, et notamment le plan Halieutis, nous ont permis de voir les potentialités de l'économie bleue, mais aussi les limitations du pays en termes d'infrastructures ainsi que les pistes d'amélioration pour en faire un potentiel de développement d'écosystèmes », indique Abdelmalek Faraj.

En ce qui concerne les infrastructures et les activités portuaires (qui incluent entre autres le transport de passagers et de marchandises, la construction et la réparation navale), une stratégie nationale à l'horizon 2030 a été élaborée. Son objectif est de doter le pays d'un réseau d'infrastructures portuaires important, répondant aux normes et standards internationaux.

Cette stratégie vise à positionner les ports marocains comme des plateformes incontournables dans les chaînes logistiques du bassin méditerranéen et de l'Afrique de l'Ouest. À titre d'exemple, le complexe portuaire de Tanger Med assure aujourd'hui une connexion maritime directe vers 186 ports et 77 pays. Le port de Casablanca est, quant à lui, relié à plus de 72 ports internationaux.

Parmi les chantiers phares lancés par le Maroc, le port de Nador West Med (NWMed) et le Nouveau Port de Dakhla Atlantique (NPDA) vont contribuer à donner une nouvelle impulsion à leurs régions.

Le Maroc a par ailleurs mis en place Portnet, une plateforme numérique intégrée servant de guichet unique pour les procédures du commerce extérieur. Le Royaume a également créé l'Observatoire de la compétitivité portuaire et du domaine public maritime afin de mettre à la disposition des investisseurs toutes les informations nécessaires.

Ainsi, durant les dix dernières années, plusieurs projets phares ont vu le jour dans le cadre de la mise en œuvre de cette stratégie, notamment la construction de la première tranche du nouveau port vraquier de Safi ou encore l'extension des ports de Tanger MED, de Dakhla, de Jorf Lasfar, de Jebha (première tranche), de Tarfaya et du terminal à conteneur du port d'Agadir. Autres projets majeurs : la reconversion du port de Tanger Ville et la construction d'un nouveau chantier naval au sein du port de Casablanca.

Deux nouveaux chantiers structurants ont en outre été lancés : le port de Nador West Med (NWMed) et le Nouveau Port de Dakhla Atlantique (NPDA). Ce dernier revêt une importance stratégique pour l'Afrique de l'Ouest et les Provinces du Sud, notamment la Région de Dakhla-Oued Eddahab. En effet, il permettra, d'une part, de soutenir le développement économique, social et industriel de la Région, dans tous ses secteurs productifs (pêche, agriculture, mines, énergie, tourisme, commerce, industries...). D'autre part, cet outil logistique moderne et évolutif permettra de capter les opportunités futures offertes par le secteur du transport maritime à une échelle internationale.

De grandes extensions des ouvrages portuaires existants sont aussi planifiées, dont l'extension de la jetée de la digue principale du port de Casablanca représentant un investissement d'un milliard de dirhams. En plus de ces infrastructures portuaires ambitieuses, des zones industrialo-logistiques adossées à ces ports proposeront, sur des superficies importantes, des services logistiques et industriels. En parallèle, d'autres projets phares sont en cours afin d'augmenter la compétitivité des ports marocains, notamment la réalisation de chantiers pour la construction, la réparation et l'entretien des navires, comme le chantier naval du port de Casablanca en phase d'achèvement.

Les nouvelles filières émergentes

Si certaines activités comme la pêche, le tourisme et le transport occupent une place historique prédominante dans l'économie du Maroc, de nouvelles activités telles que le dessalement de l'eau de mer, l'aquaculture, ou les biotechnologies marines sont en train d'émerger et offrent de forts potentiels de développement.

Le dessalement de l'eau de mer constitue en effet un axe prioritaire de l'économie bleue, car les précipitations irrégulières que connaît le Maroc le placent dans une position de stress hydrique critique dans les années à venir. À ce jour, le pays compte 8 stations de dessalement et de nouvelles verront le jour à l'horizon 2027. Une station d'une capacité de 300 millions de m³ par an sera implantée dans la région du Grand Casablanca. Une sera construite dans la région de Safi et une autre dans la région de Dakhla. Cette dernière sera couplée aux énergies renouvelables, notamment l'énergie éolienne.

En ce qui concerne l'aquaculture, un poisson sur deux consommés actuellement dans le monde provient de cette filière. Au Maroc, le potentiel de développement aquacole est indéniable du fait de nos eaux particulièrement productives et des conditions favorables offertes par le littoral. Selon l'Agence Nationale pour le développement de l'Aquaculture (ANDA), en charge du suivi de la mise en œuvre du segment aquacole de la stratégie Halieutis, l'objectif est

Aujourd'hui, un poisson sur deux consommé dans le monde provient de la filière aquacole.

Les ressources halieutiques marocaines en chiffres

- Plus d'un 1,5 million de tonnes de potentiel halieutique
- Une moyenne de 85 % de petits pélagiques, dont 66 % de sardines.
- Le secteur halieutique représente plus de 20 milliards de dirhams à l'export, soit 30 % des produits agroalimentaires.

Source : Institut National de Recherche Halieutique (2018)

de produire 200 000 tonnes de produits aquacoles devant générer un chiffre d'affaires de 5 milliards de dirhams et 3 milliards de dirhams d'exportations halieutiques à l'horizon 2030.

Une étude de marché des produits aquacoles ainsi que l'élaboration d'une stratégie de positionnement sont également en cours. L'objectif est d'examiner les opportunités de marchés pour les produits aquacoles potentiellement viables au Maroc et d'évaluer la demande potentielle de la part du consommateur, des professionnels des produits de la mer et des différents maillons de la chaîne de valeur de l'industrie aquacole. Il s'agit aussi d'orienter les opérateurs aquacoles actuels et futurs dans leur choix de commercialisation tout en identifiant des opportunités claires pour leur positionnement au regard de la structure du marché actuelle dans sa globalité (pêche, importation et aquaculture).

Quant aux biotechnologies marines, celles-ci présentent des applications industrielles à fort potentiel dans différents domaines : pharmaceutique, cosmétique, aliments et boissons, protection des cultures, biotechnologie industrielle et produits botaniques.

Cependant, si les côtes marocaines abritent une grande biodiversité, le secteur des biotechnologies reste sous-exploité. C'est pourquoi l'INRH est en train de travailler pour développer ce secteur et mène en ce sens de nombreux projets de recherche. L'institut dispose à cet effet de neuf centres de recherches notamment de valorisation, de biotechnologie, de génie alimentaire, de qualité et de génétique.

Une chercheuse de l'INRH a par exemple développé un brevet sur l'extraction de gélatine et de collagène à partir d'écailles de sardines. Un travail sur les microalgues est également en cours, ainsi que sur l'algoculture... « Les biotechnologies marines et la génétique sont le futur. » >>>

Pêche : les unités opérationnelles en chiffres

- 16 689 barques artisanales
- 25 chalutiers pélagiques
- 1784 navires
- 237 chalutiers céphalopodiers
- 60 chalutiers crevettiers

» Au Maroc, nous en sommes encore au tout début, mais de nombreuses recherches sont en cours pour développer ces nouveaux domaines à fort potentiel économique. On parle aujourd'hui d'ailleurs du biomimétisme qui désigne un processus d'innovation et une ingénierie s'inspirant des formes, matières, propriétés, et fonctions du vivant. Mais c'est encore tout nouveau, d'où l'importance d'investir en masse dans le domaine des biotechnologies », explique Abdelmalek Faraj.

La recherche et l'innovation sont, de ce fait, indispensables pour assurer la mise en œuvre de la stratégie de l'économie bleue, pour ouvrir les opportunités d'utilisation des ressources marines, mais aussi pour protéger, entretenir, gérer et développer le capital maritime marocain. « Le Maroc a très bien compris l'importance de la recherche dans le domaine halieutique et y a alloué énormément de moyens. En dix ans, l'INRH a bénéficié d'un investissement total de 1,5 milliard de dirhams. Nous venons d'acquérir de nouveaux bateaux et nous sommes en train de développer notre flotte de recherche et notre réseau de laboratoire. Nous avons également lancé un observatoire halieutique pour le suivi du secteur, que ce soit sur l'aspect environnemental et océanographique ou pour les activités de pêche, l'aquaculture ou encore les alertes sanitaires... L'objectif étant de fournir toute l'information nécessaire sur ce secteur. Cette information est orientée selon que vous êtes administrateur, gestionnaire, opérateur ou citoyen lambda », indique Abdelmalek Faraj. Cependant, malgré toutes ces stratégies et les projets lancés à l'échelle nationale et en dépit de tous les efforts entrepris par l'État pour faire de l'économie bleue un nouveau pilier de développement, un problème de taille persiste. Il est lié notamment à une gouvernance marquée par une multitude d'intervenants qui opèrent sans véritable coordination.

Or, comme le signale le Conseil Économique et Social (CESE) dans son rapport publié en 2018 intitulé « L'économie bleue : pilier d'un nouveau modèle de développement du Maroc », l'économie bleue appelle une action à plusieurs niveaux, qui fédère et rassemble de nombreux acteurs issus de secteurs et de zones géographiques différentes.

L'espace maritime du Maroc est pluri-territorial et il suppose une participation des acteurs à plusieurs niveaux : international et régional, national et local. Il est aussi pluridisciplinaire, car il regroupe plusieurs secteurs et stratégies sectorielles qui s'imbriquent (transport, exploitation pétrolière, pêche, tourisme...). Cette situation nécessite ainsi l'implication de différents acteurs publics (agences, départements ministériels) et privés (ONG, groupement de professionnels...).

La recherche et l'innovation sont indispensables pour mettre en œuvre la stratégie de l'économie bleue. Elles permettront de mieux utiliser les ressources marines tout en protégeant et en développant le capital maritime marocain.

Aussi, d'après le CESE, afin que le Maroc puisse tirer profit du potentiel de son espace maritime, il doit se doter d'une stratégie de l'économie bleue élaborée selon une approche écosystémique. Cette dernière doit permettre de consolider durablement les secteurs productifs traditionnels (pêche, infrastructures portuaires, tourisme...), d'accélérer la croissance autour de secteurs émergents (comme l'aquaculture) et, enfin, d'identifier des secteurs d'avenir tels que les biotechnologies et la gestion des ressources génétiques liées à la biodiversité marine.

Une telle stratégie doit cependant, précise le CESE, englober les principes de durabilité et de soutenabilité afin de positionner le Maroc dans une économie durable, inclusive, équitable, prospère et intégrée dans les flux d'échanges internationaux.

Toujours selon le CESE, cette stratégie nationale de l'économie bleue devrait couvrir la mer et le littoral et contribuer à atteindre quatre grands objectifs de long terme qui sont complémentaires et indissociables, à savoir : renforcer le développement socio-économique durable, cohérent et inclusif; accélérer la transition écologique pour la mer et le littoral, au regard du concept de durabilité, afin de faire face aux changements climatiques; assurer l'équilibre du Nexus eau-énergie; et consolider la place du Maroc en renforçant son positionnement géostratégique sur les dimensions africaines, européennes et à l'international. « Pour trouver un équilibre entre la croissance économique et la durabilité des ressources, il y a bien évidemment les états qui jouent leur rôle de gouvernance, mais il y a aussi ceux qui exploitent les océans et ce sont eux les vrais acteurs. Il faut donc aller à la source du problème, non pas en augmentant les restrictions et les réglementations, mais en amenant les opérateurs, et les usagers de manière générale, à agir en les dotant d'outils et les incitant à changer leur mode d'exploitation et de production afin qu'ils ne détruisent plus les habitats et l'espace maritimes. C'est d'ailleurs l'idée que nous défendons à travers l'initiative de la Ceinture bleue et l'INRH. Cela peut paraître utopique, mais il est plus qu'urgent de se diriger vers une vraie industrie de conservation, de protection, et de rénovation. Et cela ne relève pas uniquement de la responsabilité l'État, car tout le monde est concerné. En effet, qu'on le veuille ou non, nous serons obligés de restaurer nos écosystèmes marins si nous souhaitons continuer à les exploiter et à créer de la valeur et des emplois. Donc, autant en faire une spécialité que l'on pourra exploiter, faire valoir et revendre à l'international », conclut Abdelmalek Faraj. *

► Dounia Z. Mseffer

FAITES GRANDIR VOTRE PROJET DANS UN ESPACE DE HAUTE QUALITE ENVIRONNEMENTALE !

Location de terrains et bâtiments industriels
prêts à l'emploi

Tarif de loyer mensuel à partir de 5 dh/m²

- EQUIPEMENTS DE HAUTE QUALITE
- SERVICES PRATIQUES
- GUICHET UNIQUE

DISPONIBILITE
IMMEDIATE



Contact :
Tél. : +212 (0)5 21 88 31 88
E-mail : ecoparc@cfcim.org
Site web : www.ecoparc.ma

« Nous devons renforcer la “maritimité” du Maroc et des Marocains »



Entretien avec Mehdi Alaoui Mdaghri, Président de l'ONG Planète Citoyenne

Conjoncture : Peut-on considérer aujourd'hui l'économie bleue comme un secteur prometteur pour le Maroc?

Mehdi Alaoui Mdaghri : Les Marocains sont des « propriétaires merriens » qui s'ignorent. En effet, si l'on rapporte le million de km² sur lequel le Maroc exerce des droits souverains aux quelque 38 millions de Marocains – en incluant bien entendu les Marocains du monde –, chaque Marocain est l'heureux co-propriétaire de trois hectares d'espace maritime. La question n'est donc plus de savoir si l'économie bleue est un secteur prometteur – elle l'est, indéniablement –, mais de se demander comment développer durablement les activités économiques liées à l'océan compte tenu du potentiel naturel exceptionnel dont nous disposons collectivement. À travers les activités liées à la pêche, au tourisme, au transport maritime et à la logistique portuaire, le Maroc doit s'atteler activement, conformément aux recommandations du Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) dans son rapport publié en 2018, à la construction d'une « économie bleue performante économiquement, socialement inclusive et respectueuse de l'environnement ». Aujourd'hui, ces activités représentent déjà des secteurs clés de l'économie marocaine et ce sera également le cas demain par le développement des énergies marines renouvelables, des chantiers navals ou des biotechnologies bleues.

Est-ce que le Maroc possède une véritable stratégie pour faire de cette économie un moteur de développement ?

À mon sens, et de l'avis de nombreux observateurs d'horizons différents, c'est précisément là que le bât blesse. Le Maroc dispose de stratégies sectorielles – certaines très efficaces, d'autres moins – dans le domaine de la pêche, du tourisme, de la logistique ou des infrastructures portuaires. Elles s'inscrivent dans une dynamique de réformes qui ont généralement abouti à une amélioration des indicateurs macroéconomiques du pays au cours des deux ou trois dernières décennies. Mais il n'y a pas à ce jour de stratégie globale et intégrée en matière d'économie bleue, ce qui donne lieu à des conflits de prérogatives intimement liés à l'absence de vision commune.

Ici aussi, le CESE souligne que « la transition vers une économie bleue nécessite... un leadership au plus haut niveau à même d'assurer la coordination et l'arbitrage entre les différents acteurs concernés ». Cela pourrait, en termes de gouvernance, passer par la création d'un organisme interministériel chargé de la coordination de toutes les questions relatives à l'économie bleue.

Quels sont, à votre avis, les contraintes de ce secteur et les problèmes auxquels il fait face ?

En plus du manque de coordination intersectorielle que nous avons déjà abordé, il y a des contraintes et difficultés qui sont spécifiques à chaque secteur d'activité de l'économie bleue. À titre d'exemples, on peut évoquer les conditions précaires et le manque de formation d'une grande partie des pêcheurs artisanaux. On peut également regretter que le développement touristique se fasse parfois au détriment de l'aquaculture et de la biodiversité comme c'est le cas à Dakhla. Dans un autre domaine, les contraintes administratives et la rareté des écoles de voile ralentissent le développement de la plaisance au Maroc. Il faut aussi souligner l'apathie d'une offre culturelle et touristique à même de favoriser une meilleure connaissance de notre histoire maritime ainsi que l'insuffisance de l'investissement dans la recherche scientifique et la R&D.

Mais, à mon avis, la principale contrainte à la croissance de l'économie bleue vient du manque de connaissance du milieu marin. Nous devons commencer par le renforcement de la « maritimité » du Maroc et des Marocains. Cette maritimité, qui désigne les relations professionnelles, culturelles, récréatives, sportives entre les sociétés humaines et la mer, est la clé de voûte du développement à long terme de l'économie bleue. Elle gagnerait à être encouragée par l'intensification d'actions de sensibilisation, d'éducation et de découverte de l'environnement marin, notamment en direction des jeunes Marocains.

Que représentent la pêche et l'aquaculture dans cette économie ?

Dans son rapport de 2020 sur « La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture », la FAO, organisation de Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture, chiffrerait la production halieutique et

aquacole mondiale à 180 millions de tonnes et le nombre d'emplois du secteur à 60 millions de personnes. Au Maroc, le secteur de la pêche, en incluant la valorisation de ses produits, représente environ 2,5 % du PIB et 700 000 emplois directs et indirects. La production halieutique s'élève à près de 1,4 million de tonnes, ce qui place le Maroc au rang de premier producteur de poisson en Afrique et dans les vingt premiers à l'échelle mondiale.

Quant à l'aquaculture, malgré un potentiel certain, le Maroc ne produit aujourd'hui que moins de 1 000 tonnes par an, soit moins de 0,1 % de notre production halieutique. C'est sûrement là que se trouve le gisement de productivité le plus important, plus d'un poisson sur deux consommé dans le monde provenant aujourd'hui de l'aquaculture.

Le secteur de la pêche et de l'aquaculture est d'autant plus stratégique qu'il contribue à la sécurité alimentaire du pays.

Qu'en est-il des activités portuaires, logistique et transport maritime ?

80 % du commerce mondial se fait par voie maritime. Au Maroc, ce sont plus de 95 % de nos échanges qui transitent par les ports. Là aussi, ses performances placent le Maroc d'une année à l'autre au premier ou second rang en Afrique et dans les 20 premiers mondiaux dans le classement des indices de connectivité maritime.

Il est donc indéniable que, de par sa situation géographique, le Maroc se positionne naturellement comme un hub logistique d'importance entre l'Afrique et le reste du monde et que le transport maritime, la logistique et les activités portuaires sont des composantes essentielles du modèle de développement de l'économie bleue marocaine.

Contrairement à l'aérien, au routier et au ferroviaire, fortement affectés par la suspension ou la limitation des déplacements, il est intéressant de noter que dans le contexte de crise sanitaire et de récession en découlant, le transport maritime a tiré son épingle du jeu en poursuivant une tendance haussière, le trafic portuaire global étant passé de 153,1 millions de tonnes en 2019 à 172,1 millions de tonnes en 2020, soit une hausse de 12,4 %, selon le Ministère du Transport, de l'Équipement, de la Logistique et de l'Eau.

Quelle est la place des activités touristiques dans cette économie et quel est leur potentiel de développement ?

La part du tourisme dans le PIB se situait à 7 % en 2019 contre 6,9 % une année auparavant, selon le Haut-Commissariat au Plan (HCP). La part de ses recettes en devises s'élevait à près de 20 % des exportations de biens et services du Maroc. Représentant 500 000 emplois directs, d'après le ministère de tutelle, le secteur est stratégique pour le pays. Il est difficile d'évaluer la part du tourisme bleu dans ces chiffres, mais le littoral marocain y est assurément pour beaucoup dans l'attractivité touristique du pays. Certaines niches, comme la plaisance et les loisirs nautiques, sont encore sous-exploitées et offrent un potentiel de développement considérable. Cela est d'autant plus intéressant que ces formes de tourisme sont généralement plus rentables et plus respectueuses de l'environnement que le tourisme de masse.



« Le secteur de la pêche et de l'aquaculture est d'autant plus stratégique qu'il contribue à la sécurité alimentaire du pays. »

On parle de plus en plus de l'aspect énergie dans cette économie ainsi que du dessalement de l'eau de mer, quel est votre avis là-dessus ?

Le Maroc est toujours extrêmement dépendant de ses importations énergétiques, même si le taux de dépendance énergétique est passé de 98 % à la fin des années 2000 à 88 % en 2020. De plus, il s'agit d'importations d'énergies fossiles - pétrole, charbon et gaz - qui sont polluantes et génératrices de CO₂ et d'autres gaz à effets de serre. Il est donc crucial de continuer à développer le secteur des énergies renouvelables (solaire et éolien à terre) tout en explorant le potentiel des énergies marines renouvelables (EMR).

Quant au dessalement d'eau de mer, certaines unités ont déjà vu le jour, mais il sera indispensable d'y recourir plus massivement dans les décennies à venir, du fait du réchauffement climatique global et de l'aridification à laquelle notre pays est particulièrement exposé.

De plus, que ce soit pour les EMR ou le dessalement, les technologies mûrissent et leurs coûts baissent, le Maroc a donc tout intérêt à intensifier ses efforts dans ces domaines.

Quel est le potentiel d'activités nouvelles comme l'exploration offshore ou les biotechnologies marines ?

Soit dit en passant, il existe un lien direct entre la production d'énergie et les biotechnologies marines, puisque la production de biocarburants à partir de phytoplancton et autres algues pourrait devenir rentable dans les années à venir.

Pour ce qui est de l'exploration pétrolière, gazière ou minière offshore, le potentiel est important puisqu'une grande part des réserves mondiales prouvées se situe en milieu marin, mais l'application du principe de précaution pour la préservation de l'environnement marin est absolument nécessaire.

En ce qui concerne les biotechnologies marines, non seulement leur potentiel économique n'est plus à démontrer pour certains secteurs comme l'alimentation, la cosmétique ou la santé, mais il est certain que des découvertes majeures et leurs applications restent à venir, plus de 90 % de l'océan étant encore inexploré.

Qu'en est-il de la dimension développement durable dans cette économie ?

À propos de l'urgence climatique, l'ancien Secrétaire Général des Nations-Unies Ban Ki-moon avait dit : « Il ne peut pas y avoir de plan B parce qu'il n'y a pas de planète B ». >>>>

»»» Cela est valable pour l'économie bleue comme pour toutes les activités humaines. Or, si nous voulons « satisfaire nos besoins sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs », ce qui est la définition du développement durable, il est indispensable d'intégrer la notion de durabilité dans nos activités. Le Maroc, même si le chemin à parcourir reste long, est résolument engagé dans cette voie, puisqu'une Stratégie Nationale pour le Développement Durable a été adoptée, ainsi qu'un Plan National du Littoral qui vise à assurer sa protection, sa mise en valeur et sa conservation. De même, le principe de durabilité est central dans toutes les stratégies sectorielles.

Quid de la préservation de l'environnement ?

Sur ce point, je vous répondrai par une petite anecdote. Lorsqu'un parent voit son enfant jeter un déchet à la maison, sa réaction est souvent : « Mais enfin, est-ce que tu te crois dans la rue ? ». Comme si dans la rue, tout était permis... Et c'est là tout le problème : dès leur plus jeune âge, les enfants doivent apprendre que les rues, les plages, les forêts, les déserts et la mer leur appartiennent aussi. La préservation de l'environnement passe par l'appropriation de l'espace public. *

► Propos recueillis par Hicham Houdaïfa

Un Forum dédié à la mer

Co-organisé par Eganeo, cabinet de conseil spécialisé dans le développement durable et l'organisation d'événements et Planète Citoyenne, ONG œuvrant pour le développement durable et la protection de l'environnement, le Forum de la Mer est un événement international dédié au développement durable de la mer et du littoral. Au programme, des séances plénières, des ateliers d'experts nationaux et internationaux, des conférences, de grands témoignages, mais également des projections de films, des lectures publiques, des activités culturelles, sportives et éducatives, notamment pour les enfants. Doté d'un Conseil Scientifique, le Forum de la mer pose

le débat sur la préservation des mers et des littoraux en mettant en relation les différents acteurs (institutions, ONG, entreprises...). Les précédentes éditions ont ainsi abouti à des avancées et des projets concrets comme la loi sur le littoral, la législation liée à l'exploitation du sable ou encore des projets liés à la voile... Un Livre bleu, synthèse des travaux et recommandations du Forum, est disponible en ligne en libre usage. Il est envoyé chaque année aux intervenants, aux décideurs et aux ministères concernés. Si les conditions sanitaires le permettent, la prochaine et 8e édition du Forum de la Mer devrait se tenir en automne 2021 avec les Pays-Bas comme invité d'honneur.



SAVE THE DATE

Les 7 et 8 juillet 2021

MISSION COLLECTIVE SMART CITY



Visites de sites



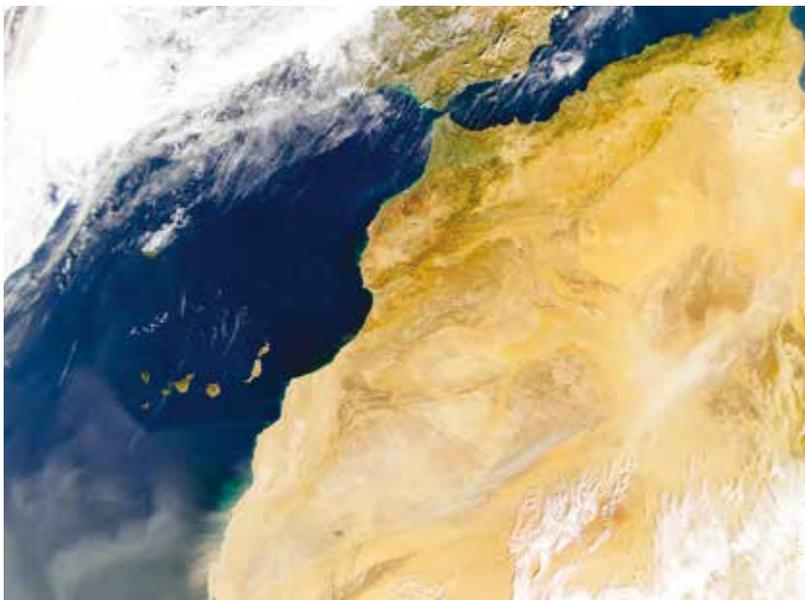
Rencontre avec les donneurs d'ordre

Votre contact : Meriem Faris / mfaris@cfcim.org / +212 (0) 522 43 96 25



Domaine maritime : le nouvel arsenal juridique marocain

Le Maroc jouit d'un domaine maritime important, qui représente plus d'un million de km² de zone économique maritime exclusive. Ce domaine a été renforcé juridiquement grâce à l'adoption de deux lois. Détails.



Depuis mars 2020, le domaine maritime du Royaume est désormais fixé à 12 milles pour la mer territoriale, 24 milles pour la zone contiguë, 200 milles pour la zone économique exclusive et 350 milles maximum pour le plateau continental. Incontestablement bien situé sur le plan géopolitique, le pays est bi-océanique, à la fois méditerranéen et atlantique, en plus d'être riverain d'un des détroits les plus importants, le détroit de Gibraltar. La zone économique exclusive revêt donc une importance stratégique capitale pour le Maroc qui dispose aujourd'hui d'un territoire maritime qui dépasse de loin la superficie du territoire terrestre. Ce dernier s'étend sur 710 000 km², alors que le territoire maritime totalise plus d'un million de km².

Cette extension du domaine maritime intervient suite à la mise à jour par le Maroc de son arsenal juridique relatif aux limites du domaine maritime national, qui s'arrêtait

jusqu'à présent à quelques kilomètres au nord de Tarfaya. Deux lois ont été ainsi publiées au Bulletin officiel du 30 mars 2020 : la loi n°37.17 modifiant et complétant le dahir portant loi n°1.73.211 du 2 mars 1973 fixant la limite des eaux territoriales, ainsi que la loi n°38.17 modifiant et complétant la loi n°1.81 instituant une zone économique exclusive de 200 milles marins au large des côtes marocaines.

« Il s'agit d'une grande innovation. Le Maroc a pris sur lui d'indexer le dispositif juridique interne sur la convention internationale du droit de la mer, signée à Montego Bay en 1982, et ratifiée par le Maroc en 2007. Le Maroc dispose ainsi pour la première fois d'une législation spéciale sur son plateau continental et plus particulièrement sur son plateau continental prolongé et étendu. Ce dernier est le prolongement naturel de son territoire terrestre, qui s'étend au-delà des 200 milles et qui peut arriver jusqu'à 350 milles du fait de la géomorphologie, de la géographie, et de la configuration de notre plateau continental. Nous avons donc un empire maritime extrêmement important qui s'annonce à l'horizon », explique Miloud Loukili, Professeur de droit de la mer la Faculté de Droit Agdal relevant de l'Université Mohammed V de Rabat.

Sécuriser le domaine maritime

C'est en 1981 que le Maroc adopte la loi 1.81 instituant une zone économique exclusive (ZEE) de 200 milles marins au large des côtes marocaines, donnant ainsi au pays des droits souverains en matière d'exploration et d'usage des ressources sur plus d'un million de km² répartis sur 3 500 km de façades maritimes. « Il s'agit d'une souveraineté limitée aux activités économiques telles que la pêche, l'exploration et l'exploitation des ressources minéralogiques, le contrôle de la pollution, la recherche halieutique... La zone économique exclusive est riche en ressources vivantes notamment halieutiques, c'est pourquoi le Maroc a conclu

un certain nombre d'accords avec plusieurs pays dans le domaine des pêcheries, notamment avec l'UE, la Russie, le Japon et la Chine. Mais cette ZEE est également riche en ressources surtout dans le sol et sous-sol du domaine maritime. Il est donc normal que le pays soit intéressé par la gestion et la sécurisation de cet espace », précise le Professeur Loukili.

Cependant, l'extension du domaine maritime marocain est contestée par certains pays voisins, notamment l'Espagne, principalement au niveau des zones sahariennes : « il y a chevauchement entre les zones sous souveraineté marocaine et les prétentions espagnoles par les îles Canaries interposées. Mais, le Maroc est suffisamment armé pour défendre son dossier. Depuis 2015, il a déposé un dossier bien ficelé auprès des Nations Unies en vue d'avoir un avis favorable sur sa volonté d'étendre son plateau continental au-delà de 200 milles au niveau des zones sahariennes », souligne le Professeur Miloud Loukili.

Aujourd'hui, selon notre expert, cette nouvelle législation donne au Maroc l'occasion d'initier une vision globale et intégrée du maritime au

L'extension du domaine maritime marocain est contestée par certains pays voisins, notamment l'Espagne.

Maroc, à même de faire de la mer un véritable levier de développement pour le pays.

« De nombreuses actions et initiatives ont été lancées dans le secteur halieutique, mais il existe une perte monumentale d'énergie, car chaque département défend jalousement ses prérogatives. Or, il est temps de mutualiser les efforts et de réfléchir à une délégation interministérielle chargée des affaires de la mer afin qu'elle puisse coordonner les actions des différents acteurs du maritime. Le Maroc est une puissance maritime et jouit d'une excellente réputation à l'échelle internationale. De ce fait, nous avons été élus plusieurs années, et parfois de façon successive, membre du conseil de l'Organisation maritime internationale (OMI) et nous sommes sollicités par de nombreux pays, principalement africains. Mais tout cela doit se traduire sur le plan interne par une stratégie maritime globale intégrée et multidimensionnelle ainsi que par l'émergence d'une écocitoyenneté maritime », conclut le Professeur Miloud Loukili. ✱

► Dounia Z. Mseffer

Le point sur les accords de pêche Maroc - UE

En février 2019, le Maroc et l'Union européenne ratifient le nouvel accord de pêche qui fixe pour une durée de 4 ans les conditions d'accès de la flotte européenne ainsi que les exigences dans le domaine de la pêche maritime. L'accord place en outre la durabilité des ressources comme préalable de cette coopération.

Ainsi, selon l'accord, les possibilités de pêche accordées sont fixées à 22 navires de l'UE pour la « pêche artisanale pélagique au nord à la senne », à 35 navires pour la « pêche artisanale au nord à la palangre de fond », à 10 navires pour la « pêche artisanale au sud à la ligne et à la canne », à 16 navires pour la « pêche démersale au sud au chalut de fond et à la palangre de fond » et à 27 navires pour la « pêche thonière artisanale à la canne ».

Enfin, pour la catégorie « pêche pélagique industrielle au chalut pélagiques ou semi-pélagique et à la senne tournante », un quota annuel a été fixé : 85 000 tonnes et 18 navires de l'UE pour la première année d'application, 90 000 tonnes et 18 navires pour la deuxième année, et 100 000 tonnes et 18 navires pour les troisième et quatrième années d'application.

La valeur totale annuelle estimée de cet accord se chiffre à 48 100 000 € pour la première année, à 50 400 000 € pour la deuxième année et à 55 100 000 € pour les troisième et quatrième années. Ces montants incluent

la compensation pour l'accès à la zone de pêche, l'appui au secteur marocain de la pêche et le paiement des redevances par les armateurs. La mise en œuvre du protocole donne ainsi accès à environ 130 navires battant pavillon de 10 États membres de l'Union européenne.

À travers cet appui, l'Union européenne contribue, notamment, à la modernisation des infrastructures de pêche, à la promotion de la recherche scientifique au profit d'une pêche durable ainsi qu'à l'emploi dans les métiers liés à l'activité de pêche au Maroc. L'accord de pêche prévoit par ailleurs que chaque navire européen concerné emploie entre 2 et 16 marins marocains, sans compter les observateurs marocains qui embarquent régulièrement sur ces navires. Un pourcentage non négligeable de débarquements obligatoires des captures est également prévu en vue de créer de l'emploi supplémentaire dans les ports de débarquements, les halles aux poissons et dans les industries de transformation. De plus, l'Union européenne et le Maroc coopéreront également pour le suivi, le contrôle et la surveillance des activités de pêche, et lutteront conjointement contre la pêche illicite, non déclarée et non règlementée. Enfin, l'accord encourage les relations entre les entreprises marocaines et européennes en matière technique, économique et commerciale.

Le plastique, ennemi public n° 1 des océans

10 millions de tonnes de déchets plastiques finissent dans l'océan : ce sont les derniers chiffres révélés par l'Atlas du Plastique 2020, publié par la Fondation Heinrich Böll, la Fabrique écologique, et le mouvement Break Free From Plastic. Éclairage.



« **D**epuis 1950, 9,2 milliards de tonnes de plastique ont été produites, soit une tonne par habitant à l'heure actuelle sur la planète. Un chiffre qui démontre bien l'omniprésence du plastique dans nos vies. Il s'agit principalement de produits à usage unique et d'emballages. Moins de 10 % de tout le plastique jamais mis en circulation a été recyclé », a indiqué Jens Althoff, Directeur du bureau de Paris de la Fondation Heinrich Böll lors du lancement, en février 2020, de l'Atlas du Plastique 2020, réalisé en partenariat avec la Fabrique écologique, et le mouvement Break Free From Plastic.

Le constat dressé par l'Atlas du plastique est effarant ! Chaque année, 10 millions de tonnes de déchets plastiques finissent dans l'océan, soit l'équivalent d'un camion toutes les minutes. Ces millions de tonnes de déchets, qui ont tendance à s'agglomérer, forment cinq gigantesques gyres océaniques : un dans le Pacifique Nord et Sud, un dans l'Atlantique Nord et Sud et un dans l'océan Indien. Celui du Pacifique Nord, appelé « soupe plastique », est le plus connu.

En Méditerranée, les quantités de plastique présentes sont du même ordre que dans les cinq gyres océaniques. Alors qu'elle représente moins de 1 % de la surface maritime mondiale, il s'agit aujourd'hui

l'une des mers les plus polluées au monde. Elle recueille environ 7 % des microplastiques et les quantités de déchets plastiques qui y sont déversés sont considérables. Selon la méthodologie utilisée, cela représente chaque année entre 150 000 et 500 000 tonnes de déchets plastiques (soit environ 66 000 bennes à ordures) et entre 70 000 et 130 000 tonnes de microplastiques. 150 millions de personnes vivent sur les côtes méditerranéennes auxquelles s'ajoutent 200 millions de touristes, dont le séjour se manifeste par une augmentation très significative de la pollution marine pendant l'été avec une hausse comprise entre +40 % et +200 % selon les études. Mer semi-fermée, la Méditerranée présente donc une concentration en plastique des plus élevées, quatre fois plus importante que dans « l'île de plastique » du Pacifique Nord, d'après un rapport du WWF publié en 2019. Ce même rapport rappelle par ailleurs que 80 % des déchets plastiques proviennent de la terre et sont drainés vers les océans via les rivières et les canaux.

Pollution marine : la responsabilité de tous

Les origines de la pollution marine sont diverses, d'après les auteurs de l'Atlas de Plastique 2020. Les activités maritimes comme l'aquaculture, la pêche et le transport constituent une source de pollution plastique. À cela s'ajoutent les déchets qui proviennent de la terre comme les ordures qui jonchent les plages et les microplastiques transportés par les vents. En méditerranée par exemple, la pollution marine est due, pour l'essentiel, à une mauvaise gestion des déchets ainsi qu'à la multiplication des produits plastiques à

La Méditerranée est l'une des mers les plus polluées au monde. Chaque année, entre 150 000 et 500 000 tonnes de déchets plastiques y sont déversés.

usage unique qui sont très répandus dans les localités côtières.

Du fait des courants, des interactions biologiques et du processus de dégradation, le plastique migre petit à petit vers les eaux peu profondes, les fonds marins ou le rivage. C'est le cas de 98,8 % de l'ensemble des déchets plastiques qui ont fini dans les océans depuis les années 50 et qui, au fil des décennies, se sont fragmentés et ont coulé vers le fond. On estime par exemple que les poissons qui évoluent entre 200 et 1 000 mètres de profondeur dans le Pacifique Nord en absorbent de 12 000 à 24 000 tonnes par an. Les oiseaux de mer, quant à eux, en ingèrent chaque année autour de 100 tonnes. D'après le rapport 2019 de WWF, 90 % des oiseaux marins ont des fragments de déchets plastiques dans l'estomac.

L'Atlas du Plastique met ainsi en lumière la responsabilité des entreprises agroalimentaires et des industries de la pétrochimie et de leurs lobbies dans la crise du plastique et montre les limites des techniques de traitement des déchets plastiques. Les auteurs pointent également du doigt le secteur du tourisme, ainsi que les inégalités environnementales qui existent entre les pays riches et les pays à faible revenu. Selon eux, si des actions politiques ne sont pas mises en place en urgence au niveau national et européen pour réduire drastiquement la consommation de plastique et mettre fin à la culture du « tout jetable », en 2050, il y aura plus de déchets que de poissons dans les océans !*

► Dounia Z. Mseffer

3 supports complémentaires pour encore plus de visibilité

- Une revue mensuelle distribuée à 7 000 exemplaires
- Un site d'information de la CFCIM : www.conjoncture.info
- Une newsletter Conjoncture express envoyée à près de 20 000 contacts

www.conjoncture.info
conjoncture@cfcim.org
 05 22 20 90 90

CHAMBRE FRANÇAISE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU MAROC

Saad Abid, sauveur de plages

Depuis 2010, Saad Abid et les autres militants de l'association Bahri multiplient leurs actions au profit des plages et du littoral marocains.

Fin mars 2021, Saad Abid s'est vu décerner le prix « IVLP Alumni Decade of Social Innovation and Change Award » (Prix IVLP de la décennie pour l'innovation sociale et le changement). Une distinction du département d'État américain pour son action, « contre le changement climatique et pour la protection de l'environnement. » Saad Abid a même eu l'honneur d'être félicité par John Kerry, l'actuel envoyé spécial des États-Unis pour le climat, « pour son travail en première ligne pour faire face à la crise climatique ». Il s'agit là d'une consécration de plus dans le parcours d'un homme qui a fait de la préservation de l'environnement, et des plages marocaines en particulier, la cause de sa vie.

À la tête de l'association Bahri depuis 2010, Saad Abid a multiplié les actions en faveur de la protection de l'environnement. D'abord, dans le domaine de la protection des plages, mais également dans le secteur de la valorisation des déchets.

Le nettoyage des plages, Saad Abid et sa bande s'en sont fait une spécialité. L'association est en effet connue pour avoir organisé une soixantaine d'opérations de ce genre depuis octobre 2010. La dernière en date a eu lieu le 8 mai dernier sur la plage casablancaise de Madame Choual, deux semaines après la précédente, qui a eu lieu sur cette même plage. « Nous nous occupons des gants et sacs, venez en famille, entre amis ou avec des collaborateurs », pouvait-on lire sur un des

« posts » de l'association. Lors d'une seule opération de nettoyage, Bahri a même réussi à battre un record en réunissant plus de 5400 personnes. Parallèlement aux actions de terrain, Saad Abid et les volontaires de l'association Bahri travaillent à la sensibilisation des jeunes et des enfants à la préservation des plages, notamment dans les écoles marocaines.

Une conscience grâce au surf

Avant de se lancer dans l'aventure Bahri, Saad Abid a tout d'abord passé une dizaine d'années au Canada où il a poursuivi des études supérieures au sein de la John Molson School of Business de l'université Concordia à Montréal. Son amour des plages et des océans, il le doit au surf et au snowboard, disciplines où il décroche plusieurs trophées au Maroc et à l'international. Sa passion lui fait traquer les vagues à travers les spots de surf de tout le pays. C'est à cette occasion qu'il a pu constater l'état déplorable de nombreuses plages marocaines et prendre conscience de l'urgence d'y remédier. C'est ainsi que l'association Bahri a vu le jour.

Aujourd'hui, l'association a, à son actif, bon nombre d'initiatives, dont un projet de distribution de vélos électriques au profit des chiffonniers marocains ou encore la fabrication de bancs à base de déchets et de pneus. *

► Hicham Houdaïfa

L'algoculture, de belles perspectives pour les pêcheurs artisans

La première ferme d'algoculture au Maroc a vu le jour en 2013 dans la région de Nador, à Marchica, dans le cadre du programme de la Gestion Intégrée des Zones Côtières du Royaume du Maroc (GIZC). Un programme mené par l'Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture (ANDA) avec le soutien financier de la Banque mondiale. Cette ferme d'algoculture a la particularité d'être gérée par une coopérative de pêcheurs artisans. L'objectif est notamment de leur permettre de diversifier leurs activités et d'améliorer leurs revenus tout en atténuant la pression sur le stock de poissons. L'initiative vise également la mise

sur le marché d'un produit de qualité grâce à un contrôle sanitaire effectué au niveau des élevages, la préservation des gisements naturels d'algues ainsi que le développement de l'algoculture au Maroc. À terme, la coopérative devrait s'étendre sur 11 hectares avec une capacité de production de 3000 tonnes d'algues rouges par an. C'est la variété *Gracilaria Gracilis* qui est produite à Marchica en utilisant la technique de culture sur filets suspendus par des piquets. Sept semaines après le lancement de la production, les algues sont séchées et vendues à des industriels locaux. D'autres projets sont prévus à Dakhla et à Agadir.

UM6P Ventures et le Green Energy Park s'associent pour financer des startups vertes



Les fonds d'investissement UM6P Ventures, de l'Université Mohammed VI Polytechnique, et le Green Energy Park, une plateforme de recherche dédiée à l'énergie solaire développée par l'Iresen et l'UM6P à Benguerir, ont signé le 24 mai dernier une convention de partenariat visant à investir dans les startups spécialisées dans les technologies vertes au Maroc, relate l'agence MAP. Ce partenariat prévoit trois domaines de collaboration : le financement, le mentorat et l'infrastructure. « Ce partenariat illustre l'engagement des deux parties dans la valorisation et l'innovation verte et permettra en même temps de favoriser la création et l'émergence de startups innovantes et de pointe de nature à créer de la valeur locale pour l'industrie verte au niveau national », a estimé Zakaria Naimi, Directeur du Green Energy Park. Cinq premières startups ont déjà été sélectionnées pour bénéficier de l'accompagnement, selon la MAP. *

Effondrement de la biodiversité en Méditerranée

La Méditerranée a connu un « effondrement » de sa biodiversité depuis 30 ans, a montré un rapport publié début juin par une équipe de scientifiques coordonnée par l'institut de recherche la Tour du Valat et baptisé « Méditerranée vivante ». L'abondance des populations de vertébrés du bassin méditerranéen a diminué de 20 % entre 1993 et 2016, indique un communiqué de presse accompagnant la publication du rapport. La baisse a même atteint 52 % dans les écosystèmes marins et 28 % dans les écosystèmes d'eau douce. « La plupart des espèces subissent de plein fouet les effets de l'activité humaine et du changement climatique, dont l'ampleur devrait s'accroître au cours des prochaines décennies », précise dans le communiqué Thomas Galewski, le coordinateur de l'étude. « De plus, une proportion importante d'espèces sont endémiques du bassin méditerranéen et évoluent dans des aires de répartition restreintes, les rendant plus vulnérables encore », ajoute-t-il. Les causes de cet effondrement sont la surpêche, la prolifération des barrages sur les cours d'eau, le prélèvement excessif des ressources

en eau et l'intensification des pratiques agricoles. Il y a toutefois des raisons d'espérer, estiment les chercheurs, car des actions de conservation ont eu un impact encourageant, mais il faut adopter « des mesures plus ambitieuses », plaide Thomas Galewski. *



CHAMBRE FRANÇAISE
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DU MAROC

SERVIR INFORMER ACCÉLÉRER PARTAGER

LA CFCIM, VOTRE BUSINESS PARTNER !

« Lancement officiel du nouvel Ecoparc de Fès-Saïss »

Interview de Mounir Benyahya, Directeur des Parcs Industriels de la CFCIM

Présentez-nous le nouveau projet d'Ecoparc qui vient d'être lancé à Fès ?

Le 24 mai dernier, la CFCIM a signé une convention de partenariat avec le Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Économie Verte et Numérique, la Wilaya de la Région Fès-Meknès, le Conseil Régional de Fès-Meknès, la ville de Fès, ainsi qu'un certain nombre de partenaires qui sont l'ensemble des Provinces de la région de Fès. L'objet de cette convention est de créer un nouveau parc industriel locatif, à l'instar de ce que nous avons développé jusque-là dans la région de Casablanca-Settat. Il s'agira d'un parc avec une surface de 20 hectares, d'une capacité d'accueil de 130 entreprises pour un investissement global de 113 millions de dirhams. Sur ce montant, la Région de Fès-Meknès apporte une subvention de 20 millions, le Ministère de l'Industrie apporte également une subvention de 20 millions et le foncier sera mis à disposition de la CFCIM qui, pour sa part, s'engage à mettre en place une société de gestion spécifique. Cette entité aura le rôle d'aménageur, de commercialisateur et gestionnaire de la zone.

C'est un parc qui a vocation à être aligné avec les derniers standards qualité notamment pour tout ce qui concerne le volet développement durable. Baptisé Ecoparc Fès Saïss, il aura un positionnement de parc industriel durable. Nous sommes en train d'étudier les certifications possibles dans le domaine



(HQE, ISO 14 000 ou encore Eco-Industrial Parks de la Banque mondiale).

C'est un projet qui s'adresse aux petites et moyennes entreprises issues de tous les secteurs d'activités. Le parc n'est pas, en effet, dédié à un secteur d'activité en particulier et se veut donc généraliste avec comme critère de sélection la mise en avant des activités propres et génératrices de valeur ajoutée et d'emploi.

Quelles sont les différentes composantes du projet ?

Il y aura à la fois des terrains proposés en formule locative, ainsi que des bâtiments prêts à l'emploi destinés aux industriels. Le parc offrira par ailleurs une large gamme de services afin de tirer profit du positionnement premium Ecoparc et aussi de la proximité avec l'aéroport Fès Saïss. Il s'agit d'un parc de très haute qualité :

il sera clôturé et sécurisé. Il abritera un restaurant, un hôtel, une crèche, des commerces de proximité. Il est également prévu d'installer un guichet unique d'accompagnement des investisseurs pour gérer le côté administratif et les autorisations.

Ce parc vise ainsi à donner une nouvelle impulsion aux PME de la région, notamment celles qui opèrent dans les secteurs à forte valeur ajoutée technologique tels que le ferroviaire, le textile, le câblage, la sous-traitance automobile... Il y a beaucoup de potentiel à valoriser. J'espère que ce projet contribuera à redonner à Fès son statut historique de première ville industrielle du Maroc.



De gauche à droite : Jean-Pascal Darriet, Président de la CFCIM, Mounir Hafid Elalamy, Ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Économie Verte et Numérique, et Said Zniher, Wali de la Région Fès-Meknès.



Jean-Pascal Darriet, Président de la CFCIM, signe la convention de partenariat pour la création de l'Ecoparc Fès Saïss.

Quelles sont les prochaines étapes ?

Sur le plan administratif, nous devons finaliser la démarche pour le déclassement et le transfert du foncier qui, pour le moment, fait partie de l'emprise de l'aéroport de Fès Saïss. Nous allons également monter des études techniques et architecturales détaillées pour pouvoir démarrer les travaux dès que possible avec un objectif de délai de réalisation de 18 mois. Ce délai est un peu court, mais nous devons répondre à la demande des

autorités publiques de la région qui veulent créer rapidement de l'emploi et impulser d'urgence une nouvelle dynamique économique. Je souhaite remercier toutes les personnes impliquées dans l'aboutissement de cette convention, notamment les services de la Wilaya et de la Région de Fès-Meknès, le Centre Régional d'Investissement (CRI) de Fès-Meknès, et enfin notre Délégué Régional, Pascal Capdeveille, qui s'est beaucoup mobilisé pour ce projet. *

Nouvel appel à projets du Kluster CFCIM

Dans le cadre du programme de soutien aux startups «Kluster CFCIM», un nouvel appel à projets a été lancé. Les candidats ont jusqu'au 23 juin prochain pour faire parvenir leur dossier à la CFCIM. Pour pouvoir y participer, leur projet doit être en phase d'amorçage et présenter caractère innovant évident. Les lauréats bénéficieront d'un accompagnement gratuit d'une durée de 18 mois incluant, entre autres, un hébergement au sein de l'incubateur de la CFCIM, un accès à des dispositifs de financement (Club Business Angel de la CFCIM, subvention INNOV IDEA de la CCG...) ainsi qu'un programme de formation et de mentoring animé par des experts. Ils disposeront également d'une adhésion gratuite pendant deux ans à la CFCIM leur donnant accès à de nombreux événements networking et opportunités d'affaires. *



SMART LOCKER, lauréate du programme Kluster CFCIM



SMART LOCKER est l'une des startups accompagnées par le Kluster CFCIM. Elle propose un nouveau concept de consignes intelligentes permettant de retirer 24 h/24 et 7J/7 ses colis et son courrier. L'utilisateur peut récupérer ses commandes en totale autonomie en scannant un code QR transmis via une notification sur son portable ou en saisissant un code PIN reçu par SMS. Une démonstration du projet pilote a été organisée le 30 avril par SMART LOCKER et POSTE MAROC au profit de nouveaux clients, des membres du Kluster CFCIM et des Chargées d'affaires de la délégation régionale CFCIM à Rabat. *

A banner for CFCIM featuring the logo of the Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM) on the left. The text in the center reads "SERVIR - INFORMER - ACCÉLÉRER - PARTAGER". Below this, it says "LA CFCIM, VOTRE BUSINESS PARTNER !". Logos for CCI France International, CCI International, and TEAM FRANCE are also visible.

3^e édition du Colloque transport collectif et ferroviaire



Le 25 mai dernier, dans le cadre de la Team France Export, la CFCIM a organisé en partenariat avec le cluster TOTEM la 3^e édition du Colloque transport collectif et ferroviaire. Au programme de la rencontre, deux webinaires techniques et des rendez-vous B to B avec les principaux donneurs du secteur ferroviaire au Maroc.

Après les mots de bienvenue de Philippe Cros, Directeur Général de la CFCIM, et de Pascal Pin, Vice-Président du Cluster TOTEM, le séminaire a démarré par une présentation des 23 entreprises participantes, avec les interventions de Philippe Ratto, Vice-Président North Africa RATP Dev et de Séverine Rengnet, Directrice Générale Cluster TOTEM.

La rencontre s'est poursuivie par le premier webinar portant sur la rénovation et la maintenance du matériel roulant incluant notamment une présentation des projets de maintenance et des besoins des donneurs d'ordres du secteur. Il a été animé par Abdelrhani Abdelmoumen, Directeur Ingénierie et Projets de

TEAM FRANCE

— EXPORT —

l'Office National des Chemins de Fer (ONCF), Julien Cendre, Directeur Ingénierie et Gestion du Patrimoine de RATP Dev, Mohamed Amine Elhajji, Directeur Technique de Transdev, Pierre Cicion, Responsable de la Ligne de Produit Services AMECA d'Alstom Transport, et El Hassan Bacime, Directeur Production de la Société Chérifienne de Matériel Industriel et Ferroviaire (SCIF).

Le second webinar technique a, quant à lui, porté sur la maintenance de l'infrastructure ferroviaire, avec, également, la présentation des projets de maintenance et des besoins des donneurs d'ordres. Il a été animé par Mohamed Rhroudi, Directeur Maintenance Infrastructure de l'Office National des Chemins de Fer (ONCF), Julien Cendre, Directeur Ingénierie et Gestion du Patrimoine de RATP Dev, Mohamed Amine Elhajji, Directeur Technique de Transdev.

À la fin de chaque séminaire ont eu des séances de questions-réponses particulièrement enrichissantes pour les participants. *

CHAMBRE FRANÇAISE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU MAROC

My CFCIM

Votre communauté d'affaires à portée de main

Disponible sur votre mobile store

Téléchargez sur App Store Google Play

Fin du cycle de réunions sur les élections des délégués du personnel

Le cycle de réunions d'information dédié à l'élection des délégués du personnel s'est achevé le 3 juin dernier avec la dernière session qui a porté sur le Comité d'entreprise et la synthèse du processus électoral. Elle a été animée par Omar Benbada, Expert en législation du travail et en relations professionnelles.

Cette dernière session a été précédée par quatre réunions. Celle du 5 mai, qui a porté sur le thème de la commission électorale, a été animée par Imane Saoud, Responsable RH Afrique du Nord au sein d'UPS Maroc. Le 12 mai, la réunion traitant du dépôt des candidatures a été animée par Otman El Qacemi, DRH de Driscoll's, Président de l'AGEF Chamal et Président de l'Association Marocaine de Développement des Res-



sources Humaines dans le secteur Agricole et Agroalimentaire (AMDRHA). La 5^e réunion du cycle, abordant le thème du quotient électoral, a eu lieu le 19 mai et a été animée par Abdeljalil Miliiani, Directeur des Relations sociales à APM Terminal Tanger. Enfin, l'avant-dernière réunion a été organisée le 26 mai sur le thème du comité d'hygiène et de sécurité, animée par Tarik Ghailan, spécialiste de la médecine du travail.

L'ensemble des réunions d'information de ce cycle a été modéré par Salaheddine Sabik, Président de la Commission Relations Sociales, Emploi et Formation Professionnelle de la CGEM Tanger-Tétouan-Al Hoceima et DRH de Tectra.

Retrouvez l'ensemble des replays du cycle de réunions sur les élections des délégués du personnel sur la plateforme MyCFCIM. *

Le crowdfunding, mode d'emploi

Le 11 mai dernier, la CFCIM a organisé une réunion d'information portant sur le thème « Le crowdfunding : opportunités et risques pour les porteurs de projets ». La rencontre retransmise via la plateforme MyCFCIM a été animée par Raja Bensaoud, Enseignante Master et MBA Grandes Écoles, Khalid Lahbabi, Spécialiste en droit des affaires, cabinet Lahbabi Consulting, Sylvain Allassaire, Conseil juridique, médiateur agréé auprès du CME de la CFCIM et du CMAP, Cabinet Allassaire JuriConseil. Elle a été modérée par Nesrine Roudane, Présidente de la Commission Juridique et Fiscale de la CFCIM. *



Réunion d'information sur la médiation

Le 25 mai dernier, le Centre de Médiation pour l'Entreprise (CME) de la CFCIM a organisé en partenariat avec le Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP) une réunion d'information sur le thème. « La médiation, outil stratégique de résolution des conflits : Retour d'expériences pratiques de dirigeants et de médiateurs ». Retransmise via la plateforme MyCFCIM, la rencontre a été animée par Thierry de Margerie, Médiateur inter-entreprises au sein du CMAP, animateur de

l'Institut Français des Administrateurs et Sciences Po Paris, Nidal Hassani, Directrice Juridique de Cummins Inc., Bérangère Clady, Directrice du Pôle MARD pour le CMAP, Maître Yasmine Essakalli, Avocate au Barreau de Casablanca, Médiateur agréée du CME et Présidente du Comité Médiation de la CFCIM. Elle a été modérée par Sylvain Allassaire, Conseil juridique, Médiateur agréé auprès du CME de la CFCIM et du CMAP, Gérant-Associé du Cabinet Allassaire JuriConseil. *

« Les périodes en entreprise ont une importance capitale dans la formation et pour la validation du diplôme »

Interview de

Amine Barkate, Directeur de l'École Supérieure des Affaires de Casablanca.

Pouvez-vous nous parler de l'École Supérieure des Affaires de Casablanca ?

L'École Supérieure des Affaires de Casablanca, anciennement appelée École Française des Affaires, est un établissement créé par CFCIM en 1988 en vue de remplir un double objectif : répondre aux besoins en recrutement des entreprises et proposer une formation en vue de favoriser l'employabilité des jeunes.

Son offre pédagogique est proposée en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne qui fait partie des 10 plus grands établissements consulaires de France. La CCI Seine-et-Marne est membre permanent des instances de gouvernance de l'école, à savoir : des jurys d'admission et de la commission d'attribution des bourses et des jurys de diplômes. À ce titre, elle supervise l'activité pédagogique et réalise plusieurs audits dans l'année. L'ESA Casablanca est rattachée au Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France au Maroc qui a pour mission de soutenir la conception, l'étude et la réalisation de projets de coopération entre la France et le Maroc.

Quel est le programme de formation proposé par l'ESA ?

L'ESA Casablanca prépare ses étudiants à l'obtention d'un diplôme Bac+3 en commerce et gestion. Ce parcours de formation a pour objectifs de développer le savoir-faire des étudiants dans les métiers de l'entreprise liés au management, à la vente, à la logistique, à l'administration ou encore à la gestion des ressources humaines.

En plus des compétences métiers, ce parcours de formation permet aux étudiants de se préparer au monde du travail en étant outillés de manière pratique et efficace à travers les stages et les projets professionnels et en développant un savoir-être conforme et adapté aux pratiques professionnelles dans l'entreprise.

Les périodes en entreprise ont une importance capitale dans la formation et pour la validation du diplôme. Elles sont programmées à la fin de chaque année pour permettre aux étudiants d'appliquer toutes les notions et compétences acquises durant l'année.

Les étudiants suivent une préparation particulière pour faire de ces périodes une vraie immersion dans le monde professionnel. Les stages obligatoires mis en place par l'ESA Casablanca sont centrés sur une ou plusieurs missions concrètes et sont encadrés de façon continue par l'équipe pédagogique et le corps enseignant.



En plus des séances d'encadrement, une visite de l'entreprise par l'encadrant de l'école est une étape indispensable dans ce processus. Elle permet aux deux tuteurs de l'étudiant de se rencontrer afin que ce dernier puisse réussir ses missions et apporter une vraie solution à l'entreprise dans la résolution des ses problématiques.

L'ESA Casablanca accompagne également les jeunes diplômés et les salariés d'entreprise via les programmes Licences Professionnelles et qui spécialisent ses participants dans les métiers du management opérationnel, du développement commercial, dans le pilotage du capital humain et de la gestion d'un point de vente. Délivrés par l'Université française Gustave Eiffel, ces diplômes ont pour finalité de préparer les étudiants et

les participants à des postes de responsabilité au sein d'une entreprise en leur permettant d'adopter la posture d'un manager opérationnel.

L'ESA Casablanca est l'un des pionniers de la démarche « soft skills » et du lien « école-entreprise » au Maroc. Quels en sont les enjeux ?

L'ESA Casablanca est une école créée par les entreprises pour les entreprises. La CFCIM souhaite mettre à disposition de ses adhérents un vivier qualitatif de jeunes diplômés opérationnels et efficaces dans le travail et surtout en adéquation avec les besoins des recruteurs aussi bien sur les compétences métiers que sur le comportement professionnel à avoir. Le niveau de satisfaction des entreprises qui recrutent nos diplômés dépasse les 85 % et nous avons pour challenge de le faire évoluer à plus de 90 %.

Notre lien avec la CFCIM et son réseau de plus de 4 000 entreprises adhérentes, nous place dans une position de proximité avec les acteurs économiques. Ces derniers sont de plus en plus conscients de l'importance de la relation école-entreprise et s'impliquent de plus en plus dans la formation de nos étudiants.

Soucieuse d'accompagner des jeunes bacheliers talentueux et méritants dans la poursuite de leurs études universitaires, la CFCIM offre l'opportunité aux entreprises de participer à son nouveau programme d'excellence en prenant la formation des étudiants de l'École Supérieure des Affaires de Casablanca dans le cadre de son projet de « Mentoring et tutorat ». Chaque étudiant bénéficie d'un accompagnement d'un cadre dirigeant d'une entreprise, tout au long de sa formation à l'ESA Casablanca. Ce suivi se traduit par

des rencontres planifiées dont l'objectif est de permettre à chacun de construire un projet professionnel ambitieux et réaliste.

Les entreprises sont invitées également à participer au fonds de bourses pour soutenir les efforts des familles et encourager les jeunes bacheliers brillants et méritants.

Elles communiquent également sur leurs besoins en recrutement auprès de notre Service Relations Entreprise qui relayent les offres d'emploi aux 2 500 diplômés de l'école. Dans ce même registre, un Forum des Métiers est organisé chaque année et suscite un intérêt croissant de la part des entreprises partenaires souhaitant recruter des stagiaires ou des diplômés de l'école. Cet événement, avec ses conférences métiers, permet également de faire découvrir aux étudiants les fonctions du commercial, dans la gestion, dans la logistique, dans les ressources humaines...

La proximité avec les entreprises et l'appartenance au réseau de la CFCIM permet à notre école de rester à l'écoute permanente des attentes des recruteurs en matière de compétences et de profils de diplômés. Presque tous attendent de la part des jeunes recrutés un comportement professionnel, de l'engagement et de la créativité. Les entreprises recherchent également des profils évolutifs en mesure de manager des services et des équipes.

La mission de l'ESA Casablanca est de sensibiliser ses enseignants et étudiants sur ces attentes et d'introduire dans ses parcours toutes les actions visant à développer ces compétences.

Quelles seront les nouveautés pour la prochaine rentrée, notamment en ce qui concerne les Licences professionnelles spécialisées ?

Toujours dans le cadre de l'écoute active et permanente de notre

environnement, nous comptons déployer avec nos partenaires, notamment la CCI Seine-et-Marne, de nouveaux programmes et de nouvelles filières. Il est prévu de lancer un diplôme Bac+5 en formation alternée pour encourager l'insertion professionnelle de nos étudiants et afin de répondre à la demande des salariés qui pourront préparer ce diplôme tout en poursuivant leur activité professionnelle. Enfin, pour valoriser l'expérience professionnelle des salariés, un programme de validation des acquis de l'expérience est ouvert pour l'obtention des diplômes Licences Professionnelles.

Quelles sont les conditions d'admission ainsi que les modalités pour les tests ?

Pour intégrer l'ESA Casablanca en première année, deux conditions sont requises. Tout d'abord, les bacheliers devront passer un test de positionnement en langue française et le réussir au moins avec un niveau B1. Par ailleurs, le Test de Connaissance du Français (TCF) pourra également être pris en compte dans la sélection par le jury d'admission.

La deuxième condition concerne la motivation pour poursuivre des études sérieuses ainsi que la volonté de construire un vrai projet professionnel avec l'ESA Casablanca. Pour évaluer cet aspect, un oral sous forme d'entretien de motivation est organisé au sein de l'école ou en visioconférence.

Pour les autres diplômes, notamment les Licences Professionnelles et le diplôme Bac+5 en Management de Projet, l'admission se fait sur la base d'un entretien de sélection dont l'objectif est de vérifier l'adéquation de la formation choisie avec le projet professionnel de chaque candidat.

OFFRE RÉSERVÉE AUX ADHÉRENTS DE LA CFCIM



Test d'admission offert
Le 30 juin 2021
Les 14 et 28 juillet 2021

Une école de la  CHAMBRE FRANÇAISE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU MAROC

Rattachée au  Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France au Maroc

En partenariat avec  CCI SEINE-ET-MARNE  Université Gustave Eiffel

Renseignements de l'adhérent :

- CLT _____
- Nom et prénom _____
- Tél _____
- Mail _____

Renseignements de l'étudiant :

- Nom et prénom _____
- Tél _____
- Mail _____
- Lycée _____
- Année du BAC _____

Pour plus d'information : 05 22 35 53 53

À Agadir, réunion d'information sur la récupération de TVA



Le 27 mai dernier la CFCIM a organisé dans les locaux de sa Délégation Régionale d'Agadir une réunion d'information portant sur le thème « Optimisation des charges pneus et récupération de la TVA sur gasoil à l'étranger ». La rencontre a été animée par Fayçal Jaafari, Directeur des ventes tourisme camionnette 4*4 et poids lourd au sein de DMA et Khalid Idrissi Kaitouni, Directeur des Relations Institutionnelles de la CFCIM. *

Afterwork CFCIM à Fès

La CFCIM a organisé un After-Work le 20 mai dernier à l'hôtel Les Mérinides à Fès. Cette rencontre networking a réuni 25 chefs d'entreprises de la région de Fès qui ont pu ainsi prendre contact avec des partenaires potentiels et échanger leurs cartes de visite. Au cours de l'événement, l'équipe de la Délégation Régionale de la CFCIM à Fès a également présenté les nouveaux services et les animations prévues pour le 2^e semestre 2021. *

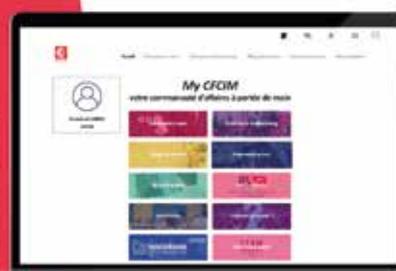


 CHAMBRE FRANÇAISE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU MAROC

My CFCIM

Votre communauté d'affaires à portée de main

Disponible sur votre mobile store



Les nouveaux adhérents

SOCIÉTÉS	ACTIVITÉ PRINCIPALE	VILLE	TÉLÉPHONE
Adhérents Commerce			
ACHAHOUÏ YOUSSEF	Bijoutier Artisan - bijoux en or et en argent	CASABLANCA	
AFRICA GLOBAL SERVICES (ESET MAROC)	Éditeur de solutions de cybersécurité	CASABLANCA	+33 (0) 1 72 59 42 01
ALLFRIMEX-INVEST	Négociant, import-export	CASABLANCA	
AUTO-BOUFRIH	Importation et exportation - Marchand de voitures, négoce	RABAT	
BOUZALMAD NEGOCE	Rechange de pièces auto - Négoce	MEKNÈS	
BUILDING TOUR	Promotion immobilière - tous travaux de construction	CASABLANCA	
COIFFURE PALACE	Salon de coiffeur et d'esthétique mixte. Import-export et commercialisation de produits cosmétiques et matériel de coiffure	CASABLANCA	
GLOBAL FISH TRADING	Import-export, commerce général, négoce	LAÏYOUNE	
GR FASHION	Confection de vêtements traditionnels marocains et vente de tissus	CASABLANCA	05 22 79 65 5
JHN SARLAU	Vente en détail de vêtements confectionnés	MARRAKECH	
K.M.N	Vente en détail de vêtements confectionnés - Import-export	MARRAKECH	
KOUKOU OPTIQUE	Vente de lunettes, lentilles, basse vision	AGADIR	
LA BELLE BATE PRO	Promotion immobilière	BERRECHID	
LAZRAC HOSPITALITY	Hôtellerie	DAKHLA	
MAROC ASSAISONNEMENTS		CASABLANCA	05 23 30 32 43
PHARMACIE KHEOPS	Vente de médicaments, de compléments alimentaires et cosmétiques	CASABLANCA	
PUBLI'6	Import-export, Agence de communication	CASABLANCA	
RUIMOUSSE	Quincaillerie de bâtiment et outillage	CASABLANCA	05 22 31 13 53
SAMI CAR PREMIUM	Location de voitures	MARRAKECH	05 24 43 95 54
SATELEC NEGOCE	Vente de matériel informatique	CASABLANCA	
SOCIETE BROTHERS PLASTER	Plâtrier, plafonneur - Vente de matériaux de construction au détail	FÈS - AGDAL	
SOCIETE IMMOBILIERE ENNASSR	Promotion immobilière	CASABLANCA	05 22 45 01 25
SOCIETE MAROCAINE DE L'AUTOMOBILE ALLEMANDE	Importation et commercialisation de véhicules et pièces de rechange Opel	CASABLANCA	05 22 76 19 10
SUD DEVELOPPEMENT DURABLE	Electricité, terrassement, travaux et services divers	LAÏYOUNE	
THE CHIBI ORGANIZATION	Importation et exportation de produits non alimentaires et d'emballages	CASABLANCA	

Adhérents Industrie

ACOBM	Confection mécanique des pièces suivant plan et modèle	CASABLANCA	05 22 35 35 29/30
ADAMODA		AL HOCEIMA	
ARTILINE SARL	Industrie Textile Tricotage Fabrication Tissu à partir du fil	TANGER	0539393271
BATI DU SUD	Travaux routiers - Assainissement - Génie civil - Bâtiment	CASABLANCA	05 22 28 53 34
BENSALUM	Tous travaux divers Travaux de Menuiserie en bois, fer et Aluminium.	MEKNES (VN)	
BIOSMART SERVICE	Entreprise privée spécialisée dans la distribution et la revente des produits à usage de laboratoire	CASABLANCA	05 22 60 43 48
CIBEL	Conserves de poissons, farine et huile de poisson.	AGADIR	05 28 20 40 10/11
DIGITAL GARDEN	Impressions numériques - Industrie publicitaire - Affichage urbain - Événementiel	OUJDA	05 36 71 00 05

Le Coin des Adhérents

SOCIÉTÉS	ACTIVITÉ PRINCIPALE	VILLE	TÉLÉPHONE
FETA PLASTIC	Transformation de matière plastique	CASABLANCA	05 22 33 12 45
ICTIDO	Commercialisation de produits pour les revêtements en poudre, produit pour la galvanoplastie et galvanisation à chaud et matériel de poudrage et équipements de contrôle	CASABLANCA	05 22 89 66 54
INES FASHION	Confection à l'export	TANGER	05 39 39 22 00
KIRON	Fabricant de vêtements - Pull-over - Grosse maille - Import-export	CASABLANCA	05 22 66 27 16/17
LE MAITRE DES LEGUMES	Traitement et conditionnement des végétaux frais	CASABLANCA	
MISFAT MAROC	Fabrication et commercialisation des filtres automobiles et industriels	CASABLANCA	05 22 33 91 00
MULTICOLLES	Importateur distributeur de colles industrielles, de produits du bâtiment et de produits de bricolage	CASABLANCA	05 22 35 54 00
NOUVELLE SOCIETE AMADIR	Conserves de poissons (sardines et maquereaux)	AGADIR	0528241475 / 241314
OK TAG	Travaux divers - Aménagement	MARRAKECH	
PLASTUCES	Fabrication de sachets en matière plastique.	CASABLANCA	05 22 62 83 45
SAFACOM	Travaux TCE - Aluminium et bois	CASABLANCA	
SAMORAV		MEKNÈS	05 35 78 65 90
SCISCCO CLOTHING	Confection - Import-export	CASABLANCA	05 22 66 26 94
SEBAMAT IMPORT EXPORT	Edition, distribution, vente, import, export de toute marchandise, matière première, matériels et fourniture	LAÏYOUNE	05 22 40 50 21
SOCIETES AFRICAINES DE DEVELOPPEMENT ET D'INNOVATION DE CONSTRUCTION	Menuiserie générale - Import et export - Travaux divers	AGADIR	
STEELCASE MAROC BRANCH		CASABLANCA	05 29 03 64 64

Adhérents Services

ADAMLAZ	Transport de messagerie - bagages non accompagnés - marchandises pour le compte d'autrui	AGADIR	0528292234
ADVISORIS	Expertise comptable	CASABLANCA	05 22 20 46 16/50
AFRASSIA SERVICES	Exploitation industrie cinématographique	CASABLANCA	05 22 20 00 19
AGADIR ROMOND TRANS	Transport de marchandise pour le compte d'autrui national et international	AGADIR	0528332699
ALFAHD GALLERY	Galery d'art - Café artistique - Ateliers artistique	CASABLANCA	
ALISTRANS	Transport de marchandises pour autrui au Maroc et à l'étranger	AGADIR	
AMA CONNECT GROUP	Consultant SEO/SEA/SEM - Expert référencement naturelle, conseil stratégique et service en communication et marketing digital, création des sites web et applications, télévente, télémarketing, e-reputation, publicité, e-commerce, expertise dans la formation continue et l'accompagnement professionnel et entrepreneuriat, relation publique, Big DATA, génération des leads, services CALL CENTER	CASABLANCA	
ASSISTEA FRANCE	Courtage d'assurance et de reassurances et exploitation de porte feuille de courtage	CASABLANCA	05 22 43 09 82
ATELIER 40		MARRAKECH	
AUXILIAIRES DE TRAITEMENT DES EAUX	Traitement d'eaux - Ascines	CASABLANCA	05 22 97 29 86/88
BIRMINGHAM BIJOUTERIE		MARRAKECH	
BMCE CAPITAL CONSEIL	Ingénierie financière et conseil en haut de bilan	CASABLANCA	05 22 42 91 00
BUENAMANERA LOGISTIQUE	Transport de marchandises pour le compte d'autrui	AGADIR	

SOCIÉTÉS	ACTIVITÉ PRINCIPALE	VILLE	TÉLÉPHONE
CAA CABINET EL MANKIBI	Avocat - Conseil juridique	CASABLANCA	05 22 54 00 49
CABINET DOCTEUR CHRAIBI M'HAMMED	Cabinet médical	CASABLANCA	
CABINET SALAH AISSE	Audit, commissariat aux comptes, conseil juridique, fiscal et financier, expertise comptable, formation, conseil en management	CASABLANCA	05 22 25 26 25
CENTRE D'HEMONDIALYSE MERS SULTAN	Centre de soins médicaux	CASABLANCA	05 22 26 96 34
CENTRE ROUKAI POUR L'EDUCATION SPECIAL		TANGER	
CHBANI TRANS	Transport et logistique	MEKNÈS	
COMPETENCES CONSEIL	Formation, GSE, conseil, études	MARRAKECH	05 24 43 98 49
DAR ADAM	La promotion immobilière - Lotissement du terrain	CASABLANCA	
DEVFIN	Conseil en stratégie financement et développement	CASABLANCA	05 22 26 85 90
DIDIM TRANS	Transport national et international de marchandises pour le compte d'autrui	AGADIR	
DREAM TOUCH	Digital high tech	CASABLANCA	
ENTREPRISE FAKRI FRERE	Réalisation des travaux de forage d'eau et les travaux miniers	MARRAKECH	05 24 33 62 65
ENTREPRISE MOHCINE	Construction - Travaux de bâtiments	CASABLANCA	
ETUDE NOTARIALE NAKARI	Conseil juridique, commercial, droit des sociétés, succession national et international	CASABLANCA	05 22 26 29 88/89
EVALEX	Expertises en valeur d'assurances et expertises immobilière	CASABLANCA	05 22 94 76 14
FAMILLE ACTUELLE	Édition de magazine	CASABLANCA	05 22 25 12 18
FINANCE PERFORMANCE CONSEIL	Comptable agréé	MARRAKECH	
FLUITHERM	Plomberie sanitaire - chauffage central - Climatisation et traitement d'air	CASABLANCA	022 90 20 74
FOLA IMPORT EXPORT	Transport de marchandises pour autrui. Négociant. Import-Export.	DRIOUCH	
GARJ AL KHAIL	Construction de bâtiment et travaux divers, commerce générale de marchandises	LAÏYOUNE	
GENIUS AD DISTRICT	Événementiel, communication industrie publicitaire digital	CASABLANCA	
GERFLOR MAROC	Fabrication et commercialisation des solutions innovantes, décoratives, éco-responsables et complètes de sols souples de revêtement muraux et d'accessibilité de la pose à la finition pour les professionnels et les particuliers	CASABLANCA	05 20 48 88 20
GESTAL	Hébergement - Restauration - Salle de Séminaire	MEKNÈS	05 35 51 50 32/33
GROUPE TADLAOUI	Bureau d'enquêtes et d'études et de recherche	CASABLANCA	05 22 24 80 05
GUADIX LOG	Transport national et international de marchandises	CASABLANCA	
HARI BAT	Construction et aménagement - Bâtiment	CASABLANCA	05 22 97 64 39
HORIZON PROD	Événementiel - Audiovisuel	CASABLANCA	05 22 98 77 56
IVOIRO MAROCAINES DES SERVICES	Transport de marchandises, messagerie, négoce, tourisme et import-export de produits agroalimentaires	CASABLANCA	
JA3 DE TRANSPORT	Transport de bagages non accompagnés pour le compte d'autrui - Transport de marchandises par voiture	FÈS	
KA EVENEMENT	Événementiel	MARRAKECH	
KALARI SERVICES	Prestation de service de nettoyage et gardiennage.	CASABLANCA	05 22 31 13 84
KEY EXPERTISES		CASABLANCA	
KICHK TRANSPORT SOKITRANS	Transport de marchandise pour le compte d'autrui	AGADIR	0528818340
KIKICH TRANS		MARRAKECH	

Le Coin des Adhérents

SOCIÉTÉS	ACTIVITÉ PRINCIPALE	VILLE	TÉLÉPHONE
LA MAISON DE PELERIN JCI TOURS	Agence de voyage	MARRAKECH	
LA MAROCAINE DE RADIO ET DE BROADCAST	Exploitation réseau radio - Vente d'espace publicitaire	CASABLANCA	05 22 23 58 58
LA MAROCAINE DES COMPTES	Fiduciaire des travaux comptable, fiscaux et juridiques - Formations pratiques, conseil et accompagnement des entreprises, séminaires et formations	CASABLANCA	05 22 45 01 67
Laboratoire du Nord d'Analyse Médicale LABONORD		TANGER	
LES EVENEMENTS DE TARGA		MARRAKECH	
LINEA AUTO SARL AU	Transport international Marchand et importation des pieces detachee	CASABLANCA	
LOCK DEVELOP SARL	Promotion immobiliere	EL JADIDA	05 22 39 54 64
M KARAMI		CASABLANCA	
MAB BATIM	Entrepreneur de batiments ou baraques	CASABLANCA	05 22 27 26 14
MACOSIS CONSULTING	conseils juridiques et fiscal	FÈS	
MAYMANA TRANS	Transport de marchandises	AGADIR	
MEZDGHHA TRANS	Transport de marchandise, import-export, négoce	FÈS	
MOROCCAN PERFECT STORE	Industrie publicitaire Design architectural - Mobilier d'entreprise - Mobilier premium - Aménagement d'intérieur	CASABLANCA	
MOROCCO TRANS MAINTENACE		CASABLANCA	05 23 33 18 33
NABIHA LAHLOU ARCHITECTE EXPERT	Architecte Expert natioale et internationale	CASABLANCA	
NOURBECOTRAV	BTP/ Promotion Immobilière	RABAT-SALÉ	05 37 86 84 59
O'VERT	Etudes, conception et aménagement des espaces extérieures et de verdure	FÈS (EL HAJEB)	
OPENTELECOM	Intégrateur des solutions informatiques - Gps	CASABLANCA	
ORANGE MIDLLE EAST AND AFRICA MANAGEMENT	Conseil de gestion	CASABLANCA	
ORM TRANS	Transport de marchandises pour le compte d'autrui	AGADIR	0528332699
PLANETA DE AGOSTINI FORMATION MAROC	Enseignement supérieur privé	RABAT-SALÉ	05 37 54 30 00
PREVACALL	Centre d'appel	MEKNÈS	
Revue des Préfectures et Provinces du Royaume	Editeur de journaux	CASABLANCA	
RISMA	Propriétaire et investisseur hotelier	CASABLANCA	05 20 40 10 10
RSM MOROCCO	Expertise comptable, commissariat aux comptes, audit et conseil	CASABLANCA	05 22 94 71 02
RY PLUS CONSULTING	gestion d'exploitation des services	MARRAKECH	
SAKAN AL KIMA	Promotion immobilière	CASABLANCA	
SAT MESSAGERIE	Transport marchandises	CASABLANCA	05 22 44 44 71
SAVILLS IMMO	Agence immobilière pour achat, vente et location	CASABLANCA	
SCANDINAVE TRANS	Transport de messagerie, et bagages non accompagnés	AIT MELLOUL	0528332833
SGS MAROC	Vérification, inspection, certification et magasinage, multilaboratoire de contrôle et d'analyses	CASABLANCA	05 22 30 74 91
SIGMAB	Promoteur immobilier Entrepeneur de travaux divers BTP Achat/ vente/ distribution et commercialisation de tous matériaux de construction	CASABLANCA	
SNECI MEA	Audit/ Formation / Coaching / Business development	CASABLANCA	05 22 49 02 57

SOCIÉTÉS	ACTIVITÉ PRINCIPALE	VILLE	TÉLÉPHONE
SOCIETE PROMORIM	Promoteur à la construction d'immeubles	FÈS - AGDAL	
SOFIREC	Cabinet de conseil juridique et fiscal - Expertise comptable - Commissariat aux comptes - Externalisation	CASABLANCA	05 22 99 58 42
SOEMATRO	Marchand de matériel industriel, atelier de réparation industrielles - entrepreneur de travaux divers et construction	MARAKECH	
STE MEDAL TRANS SARL	Transport de marchandises vers des pays non nationaux et internationaux	FÈS - SAISS	
STE TRANSPORT FES 24	Transport international	FÈS	
STOCKHOLM MMA TRANS	Transport de marchandises nationale et internationale	MOHAMMEDIA	
TIZNIT MESSAGERIE	Transport international de marchandises et messagerie	TIZNIT	
TMCI SARL AU	Entrepreneur de transport de voyageurs par automobiles (transport de personnel) transport national et international de marchandises pour autrui la collecte et la distribution rapid de tous couriers entrepreneur	FÈS (EL HAJEB)	
URANUS NEGOCE	Tôlerie - Mécanicien réparateur	MOHAMMEDIA	05 23 32 32 01
VIGEO EIRIS MAROC	Agence de notation sociale et environnement des entreprise	CASABLANCA	
WEERT MESSAGERIE	Transport de bagage non accompagné- transport de marchandises pour le compte d'autrui	AGADIR	
WSTAR	Transport de marchandises et de bagages non accompagné pour compte d'autrui	AIT MELLOUL	
ZEN NETWORKS	Infogérance, Cloud, DevOps, Développement Logiciel, Supervision Informatique et Internet des Objets	CASABLANCA	

Demandses d'emploi

1/ Cadre / 27 ans / Diplôme d'ingénieur en génie industriel de l'EILCO et Mastère spécialisé en amélioration continue et performance industrielle du CESI Nanterre/ Expériences à l'international / Expériences multiples dans différents secteurs d'activité/ Français et arabe (langue maternelle) anglais (professionnel) / Principales compétences dans le management, la gestion de projet et la gestion de la relation client / Recherche une opportunité en Génie industriel / Profil technico-commercial / Ouverte à des postes qui nécessitent des accompagnements sur le terrain et à des déplacements. Disponible immédiatement pour un nouveau challenge et un investissement sur du long terme dans votre entreprise.

2/ Diplômée de l'ESC Amiens / Esprit commercial et expérience pluridisciplinaire / Atteinte des

objectifs adaptation à différents environnements de travail issus de tout type de secteur (IT, voyage, restauration...) / Déterminée / Actuellement à la recherche de nouveaux challenges professionnels dans la vente ou les ressources humaines.

3/ Titulaire d'un Diplôme de Master II Commerce et Management des Affaires Internationales (Lille 1) et en Administration des Entreprises à L'IAE de Poitiers / Expérience dans le développement commercial et la formation notamment en tant que Responsable Prescription et Promotion des Ventes / Cherche poste de responsable commercial import - Enseignant en Force des Ventes en français et anglais - Cadre compagnies aériennes - Manager des Affaires internationales (commerce, ventes, transport et logistiques...)

4/ Autodidacte / Expérience dans des domaines divers : service à la

personne - retail - service relation client - secrétariat / Cherche poste / Étudie toutes propositions.

Offres d'emploi

Nous sommes l'agence d'architecture et d'aménagement intérieur CABSEN, basée à Casablanca depuis 2004 et active dans tout type de projets architecturaux.

Nous sommes à la recherche d'une ou d'un architecte expérimenté pour diriger le département des détails d'exécution.

Toute personne intéressée est priée d'adresser sa candidature à l'adresse suivante :

sfconcepto6@gmail.com

► **Siham Hassini**

Tél : 06 68 42 17 85

shassini@cfcim.org

siham.hassini@diplomatie.gouv.fr

Le Coin des Adhérents

Bienvenue à nos nouveaux adhérents Premium!

La CFCIM a le plaisir d'accueillir de nouveaux membres parmi ses adhérents Premium. Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre communauté d'affaires.



CHAMBRE FRANÇAISE
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DU MAROC



Retrouvez sur
www.cfcim.org,
notre annuaire en ligne
proposant :

- un moteur de recherche par mot-clé
- la liste des entreprises classées par secteur d'activité
- la liste des nouveaux adhérents.

Contacts CFCIM

Service Adhésions

- Séloua El Maataoui
Tél. : 05 22 43 96 11
selmaataoui@cfcim.org
- Wafaâ Laachir
Tél. : 05 22 43 96 48
wlaachir@cfcim.org
- Karim Batata
Tél. : 05 22 43 96 12
kbatata@cfcim.org

Déplacements Professionnels

- Loubna Marill
Tél. : 05 22 43 96 47
lmarill@cfcim.org
- Chantal Maurel
Tél. : 05 22 43 96 17
cmaurel@cfcim.org

Promotion des Services de la CFCIM

- Fatima-Ezzahra Jamil
Tél. : 05 22 43 29 80
fejamil@cfcim.org

Service Emploi

- Siham Hassini
Tél. : 05 22 48 93 17
shassini@cfcim.org
siham.hassini@diplomatie.gouv.fr

Appui aux Investisseurs et à la Création d'Entreprise

- Khalid Idrissi Kaitouni
Tél. : 05 22 43 96 04
kidrissi@cfcim.org

Pôle Salons et Événementiel

- Nadia Aziz
Tél. : 05 22 43 96 11
naziz@cfcim.org

Missions de Prospection sur les Salons Professionnels en France et à l'International

- Nadwa El Baïne
Tél. : 05 22 43 96 23
nelbaine@cfcim.org

Pôle CFCIM-Business France

- Khadija El Idrissi
Tél. : 05 22 20 90 90
kelidrissi@cfcim.org

Centre de Médiation pour l'Entreprise

- Khalid Idrissi Kaitouni
Tél. : 05 22 43 96 04
centredemediation@cfcim.org

Parcs Industriels

- Mounir Benyahya
Tél. : 05 22 59 22 04
parcsindustriels@cfcim.org

Campus de Formation

Ecole Supérieure des Affaires de Casablanca

- Amine Barkate
Tél. : 05 22 35 02 12
abarkate@cfcim.org

CEFOR Entreprises

- Salma Litim
Tél. : 05 22 34 55 98
slitim@cfcim.org

Délégations Régionales

- Agadir**
- Maryam Sidat
Tél. : 05 28 84 41 91
agadir@cfcim.org
- Dakhla**
- Selma Zighem
Tél. : 06 11 33 00 03
dakhla@cfcim.org

Fès

- Wissale Naaza
Tél. : 05 35 94 30 36
fes@cfcim.org

Marrakech

- Siham Belain
Tél. : 05 24 44 94 91
marrakech@cfcim.org

Meknès

- Noura Moustir
Tél. : 05 35 52 22 10
meknes@cfcim.org

Laâyoune

- Mimouna Tolba
+212 (0)6 66 28 43 33
laayoune@cfcim.org

Oujda

- Abdenbi El Bouchikhi
Tél. : 05 36 71 05 71
oujda@cfcim.org

Rabat

- Bouchra Chliha
Tél. : 05 37 68 24 29
rabat@cfcim.org

Tanger

- Karima Khdim
Tél. : 05 39 32 22 22
tanger@cfcim.org

Bureau de Paris

- Faïza Hachkar
Tél. : 0033 1 40 69 37 87
paris@cfcim.org

On en parle aussi...

L'association du mois

Solidarité Marathon des sables À Ouarzazate, un superbe centre pour que les enfants s'éveillent au sport

Depuis plus de 30 ans, la célèbre course du Marathon des Sables se déroule dans la région de Ouarzazate et réunit chaque année des centaines de sportifs. Mais si ces derniers profitent des magnifiques paysages où se déroule l'épreuve, les organisateurs et les participants ont pu aussi constater que les jeunes de la zone manquent cruellement d'infrastructures sportives. De cette observation est née l'association Solidarité Marathon des Sables. Sa mission : donner accès au sport aux enfants de Ouarzazate, et ce, dès le plus jeune âge. Des petits de 3 à 5 ans bénéficient d'exercices d'éveil, qui leur permettent une toute première approche de la pratique sportive. De 6 à 12 ans, l'association leur permet de réaliser un véritable programme d'entraînement d'athlétisme, avec des courses de vitesse, du saut en hauteur et en longueur, du lancer de poids. En tout, ils sont 240 à bénéficier des activités de l'association, en coordination avec deux écoles des quartiers populaires de Ouarzazate. Si Solidarité Marathon des Sables a loué, au départ, une maison dans la ville pour accueillir les jeunes, elle a décidé il y a quelques années de faire construire son propre centre. Les bâtiments, dans le style typique de la région, ont été inaugurés en 2019. Et l'association devrait bientôt construire une piste d'athlétisme et un mini-stade de foot grâce au soutien de la Fondation UEFA. Il reste à boucler le financement par des dons. Mais ce n'est pas tout ! Les membres de l'association ont constaté que l'analphabétisme touchait les mères des jeunes bénéficiaires de l'association. Ils ont alors mis en place des cours d'alphabétisation et certaines de ces femmes ont rejoint la coopérative Beija, créée à l'initiative de Solidarité Marathon

des sables. Grâce à la vannerie ou encore au tissage, elles ont pu améliorer leurs revenus. Si l'épidémie de Covid-19 a perturbé le quotidien des bénéficiaires, les activités ont continué grâce aux efforts des salariés et des membres de l'association. Et, comme dans chaque édition du Marathon des Sables, l'épreuve 2020 reportée à octobre 2021 verra sa dernière journée consacrée à une étape « charity », au cours de laquelle les activités de l'association seront mises en lumière auprès des participants !

► Contact

+33 6 11 67 47 28

mjcourtier-smds@marathondessables.com

Facebook : Solidarité MARATHON DES SABLES





CHAMBRE FRANÇAISE
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DU MAROC

La Boutique My CFCIM

Votre boutique virtuelle

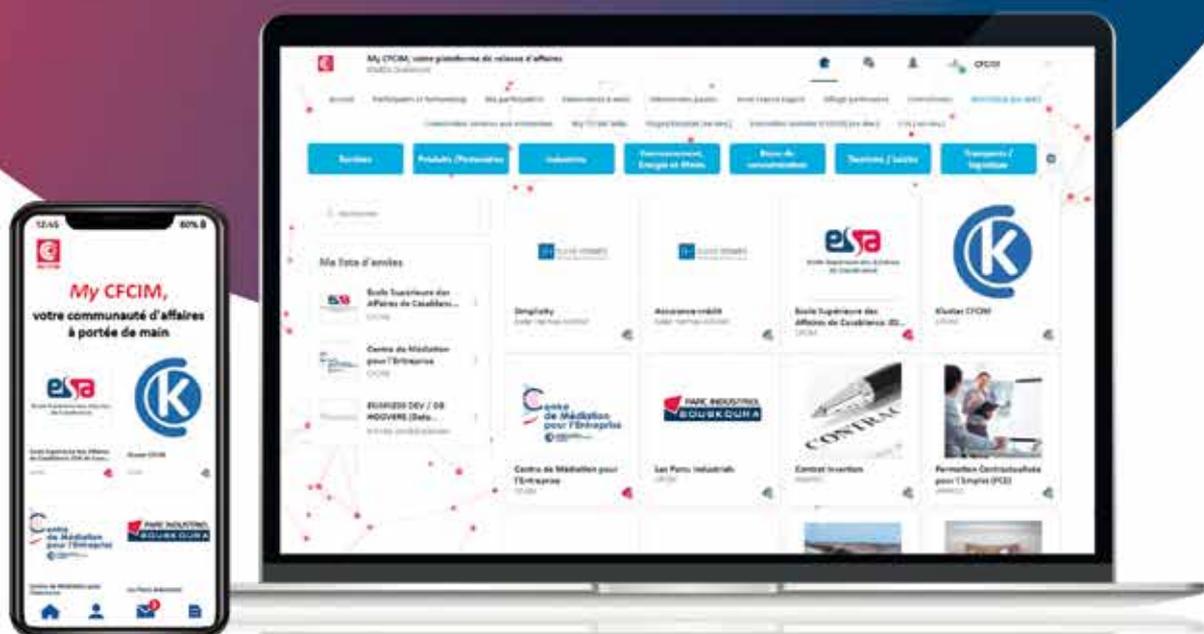
Disponible sur votre mobile store



Téléchargez sur
App Store



Téléchargez sur
Google Play



Accessibilité de vos produits
et services dans la boutique
24h/24 et 7j/7



Visibilité sur les supports de
communication de la CFCIM



Portefeuille clients élargi grâce à
une base de données d'acheteurs
qualifiés



Suivi de vos clients à travers la
gestion des leads et des statistiques



Trafic boosté sur votre site Web et
vos réseaux sociaux

VOTRE CONTACT :

Nadia AZIZ / naziz@cfcim.org / +212 (0) 522 43 96 11



مصرف المغرب
CRÉDIT DU MAROC
ENTREPRISES

COMMERCE INTERNATIONAL

EXIGEZ LE MEILLEUR,
OPTEZ POUR LA RÉFÉRENCE



Crédit du Maroc, société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, au capital de 1.088.121.400 Dhs, RC n° 28.717, agréée en qualité d'établissement de crédit par arrêté du Ministre des Finances et des Investissements n° 23.48-94 du 23 août 1994 relatif aux établissements de crédit agréés de plein droit en qualité de banque. Siège social : 49-58, boulevard Mohammed V, Casablanca.

RÉALISATION DES DOMICILIATIONS TITRES D'IMPORTATION SOUS 1H

OUVERTURE D'UN CRÉDIT DOCUMENTAIRE ET RÉCEPTION DU SWIFT
D'OUVERTURE SOUS 4H*

TRAITEMENT DES VIREMENTS ÉMIS À J+1

* Réservé aux abonnés à la solution Cdm e-Trade. À condition que le dossier soit complet, le compte provisionné et que la demande soit reçue avant 15h.